NOVACYT

Société Anonyme

13, avenue Morane Saulnier
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
Télécopieur : + 33 (0) 1 40 88 28 28
www.deloitte.fr

NOVACYT

Société Anonyme

13, avenue Morane Saulnier
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Novacyt,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Novacyt relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Société anonyme au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Paris Ile-de-France
Société de Commissaires aux Comptes, membre de la Compagnie régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Continuité d'exploitation » de l'annexe concernant les hypothèses de continuité d'exploitation retenues par le conseil d'administration pour la préparation des comptes au 31 décembre 2017.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Continuité d'exploitation

Comme indiqué dans la partie « Observation » de ce rapport, la note « Continuité d'exploitation » de l'annexe expose les hypothèses retenues par le conseil d'administration pour arrêter les comptes en appliquant le principe de continuité d'exploitation. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, nous avons apprécié le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par le conseil d'administration. Nous estimons par ailleurs que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard du principe de continuité d'exploitation.

Goodwill

Les goodwill ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note « Test de dépréciation » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses retenues à cette fin, et nous avons vérifié que les notes « Test de dépréciation » et « Goodwill » de l'annexe donnent une information appropriée.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2018

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Benjamin HAZIZA

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016

Montants en k€	Notes	2017.12	2016.12
Produits des activités ordinaires	5	14 954	11 076
Coût des ventes	7	-6 030	-4 996
Marge brute		**8 923**	**6 080**
Commercialisation et marketing	8	-3 249	-3 170
Recherche & développement	9	-819	-794
Frais généraux & administratifs	10	-7 114	-5 616
Subventions gouvernementales	12	368	427
Résultat opérationnel avant éléments exceptionnels		**-1 890**	**-3 074**
Frais liés aux acquisitions	13, 37	-	-508
Autres produits opérationnels	14	16	20
Autres charges opérationnelles	14	-2 197	-900
		-	-
Résultat opérationnel		**-4 071**	**-4 461**
Produits financiers	15	466	736
Charges financières	15	-1 839	-1 983
Résultat avant impôt		**-5 444**	**-5 708**
Impôt sur les bénéfices	16	3	-2
Résultat après impôt		**-5 442**	**-5 710**
Résultat par action	17	-0,24	-0,47
Résultat dilué par action	17	-0,24	-0,47

Tous les résultats proviennent des activités poursuivies.

État consolidé du résultat global au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016

Montants en k€	Notes	2017.12	2016.12
Résultat après impôt		**-5 442**	**-5 710**
Eléments non recyclables en résultat			
Réévaluation de l'obligation financière nette associée à un régime à prestations déterminées (IAS 19)		2	-1
Eléments recyclables en résultat			
Différences de change résultant de la conversion d'opérations en devises étrangères		8	204
Résultat global consolidé de l'exercice		**-5 432**	**-5 507**
Résultat global attribuable :			
Aux actionnaires de la société consolidante (*)		**-5 432**	**-5 507**

(*) Il n'y a pas de d'intérêts minoritaires.

État de la situation financière pour les exercices clos au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016

Montants en k€	Notes	2017.12	2016.12
Goodwill	18	16 466	16 466
Immobilisations incorporelles	19	4 840	5 333
Immobilisations corporelles	20	1 573	1 096
Actifs financiers non courants	21	238	138
Autres actifs long terme		-	48
Actifs non courants		**23 116**	**23 082**
Stock en en-cours	23	1 942	1 614
Clients et autres débiteurs	24	3 804	2 356
Créances d'impôt		271	211
Charges constatées d'avance	25	537	313
Placements financiers à court terme		10	10
Trésorerie & équivalents de trésorerie	26	4 345	2 856
Actifs courants		**10 908**	**7 360**
Total Actif		**34 024**	**30 442**
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	27	2 778	3 499
Passifs éventuels (part court terme)	28	1 126	1 647
Provisions (part à moins d'un an)	29	50	66
Fournisseurs et autres créditeurs	30	3 692	3 504
Dettes d'impôt (courant)		-	77
Autres passifs courants	31	137	24
Total Passifs courants		**7 783**	**8 817**
Actifs / (passifs) nets courants		**3 125**	**-1 457**
Emprunts et dettes financières	27	1 115	2 756
Passifs éventuels (part long terme)	28	-	946
Engagements envers le personnel	40	14	14
Autres provisions	29	158	89
Impôts différés		41	53
Total passifs non courants		**1 327**	**3 857**
Total des passifs		**9 111**	**12 674**
Actifs nets		**24 914**	**17 768**

État de la situation financière pour les exercices clos au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017 (suite)

Montants en k€	Notes	2017.12	2016.12
Capital	32	2 511	1 161
Primes liées au capital	33	58 281	47 120
Actions propres		-176	-165
Autres réserves	34	-2 815	-2 826
Réserve "equity"	35	422	345
Résultats accumulés	36	-33 309	-27 867
Total capitaux propres, part du groupe		**24 914**	**17 768**
Total des capitaux propres		**24 914**	**17 768**

Tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017

	Notes	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserve "equity"	Acquisition des actions Primerdesign	Réserves de conversion	OCI s. PIDR	Total	Résultats accum.	Total capitaux propres
Situation au 31.12.2015		**479**	**32 382**	**- 98**	**-**	**-**	**- 69**	**- 12**	**- 81**	**- 22 157**	**10 525**
Ecarts actuariels s/ PIDR		-	-	-	-	-	-	- 1	- 1	-	- 1
Ecarts de conversion		-	-	-	-	-	204	-	204	-	204
Résultat de la période	36	-	-	-	-	-	-	-	-	- 5 710	- 5 710
Total des pertes et profits de la période		**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**204**	**- 1**	**203**	**- 5 710**	**- 5 507**
Augment. de capital en numéraire	32, 33	439	14 738	-	-	-	-	-	-	-	15 177
Mouvements sur actions propres		-	-	- 67	-	-	-	-	-	-	- 67
Autres variations		243	-	-	345	- 2 948	-	-	- 2 948	-	- 2 360
Situation au 31.12.2016		**1 161**	**47 120**	**- 165**	**345**	**- 2 948**	**135**	**- 13**	**- 2 826**	**- 27 867**	**17 768**
Ecarts actuariels s/ PIDR		-	-	-	-	-	-	2	2	-	2
Ecarts de conversion		-	-	-	-	-	8	-	8	-	8
Résultat de la période	36	-	-	-	-	-	-	-	-	- 5 442	- 5 442
Total des pertes et profits de la période		**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**8**	**2**	**10**	**- 5 442**	**- 5 432**
Augment. de capital en numéraire	32, 33	1 218	9 685	-	-	-	-	-	-	-	10 903
Mouvements sur actions propres		-	-	- 11	-	-	-	-	-	-	- 11
Autres variations		132	1 476	-	77	-	-	-	-	-	1 685
Situation au 31.12.2017		**2 511**	**58 281**	**- 176**	**422**	**- 2 948**	**143**	**- 11**	**- 2 816**	**- 33 310**	**24 914**

Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017

Montants en k€	Notes	2017.12	2016.12
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	38	**-4 646**	**-2 559**
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-64	-212
Acquisition d'immobilisations corporelles		-914	-336
Acquisition de placements financiers		-101	-75
Acquisition de filiales nette de la trésorerie acquise	28, 37	-1 747	-6 741
Flux de trésorerie net liés aux activités d'investissement		-2 826	-7 364
Remboursement d'emprunts		-3 296	-915
Emission d'emprunts	27	2 722	4 887
Augmentations de capital	32, 33	11 080	7 856
Cession (acquisition) nette d'actions propres		-11	-
Intérêts financiers nets versés		-1 506	-633
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		8 989	11 195
Variation nette de la trésorerie		1 517	1 271
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		2 856	1 681
Incidence de la variation des taux de change		-27	-96
Trésorerie à la clôture de l'exercice		**4 345**	**2 856**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Novacyt S.A. est une société de droit français, spécialisée dans le diagnostic du cancer et des maladies infectieuses. Son siège social est situé 13 avenue Morane Saulnier, 78140 Vélizy-Villacoublay.

Les informations financières comprennent les comptes consolidés de la Société et de ses filiales (ci-après désignées collectivement « **le Groupe** »). Ils sont établis et présentés en milliers d'euros.

Les états financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 sont établis conformément aux normes et interprétations comptables internationales (IAS / IFRS) adoptées par l'Union Européenne et applicables au 31 décembre 2017.

Les états financiers consolidés 2017 ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 25 avril 2018.

2. ADOPTION DE NORMES NOUVELLES ET AMENDEMENTS AUX NORMES EXISTANTES

- Normes, interprétation et amendements aux normes d'application obligatoire pour les périodes ouverts à compter du 1er janvier 2017
  - Amendements IAS 7 : « informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les modifications intervenues dans les passifs inclus dans ses activités de financement, que ces modifications proviennent ou non des flux de trésorerie » ; et
  - Amendements IAS 12 : « clarifier les dispositions concernant la comptabilisation des actifs d'impôts différés relatifs aux instruments de dette évalués à la juste valeur».
- Normes, interprétations et modifications des normes déjà publiées par l'IASB et endossés par l'Union Européenne mais mais dont l'application n'est pas encore obligatoire au 31 décembre 2017.
  - IFRS 9 « Instruments financiers » ;
  - IFRS 15 et amendements IFRS 15 « Produits provenant de contrats avec les clients» ; et
  - IAS 16 « Locations ».

Ces normes et interprétations n'ont pas été appliquées par anticipation. Le Groupe étudie les impacts de leur application sur les comptes. Il n'anticipe pas, à ce stade, d'impact important sur ses états financiers consolidés.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante:
http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_en.htm

3. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement sur l'application des méthodes comptables, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes, établies sur la base de l'hypothèse de continuité d'exploitation, sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les états financiers sont principalement basés sur le coût historique, à l'exception des instruments financiers dont la comptabilisation suit le modèle de la juste valeur. Le coût historique se base généralement sur la juste valeur de la contrepartie payée en échange des biens et services.

La juste valeur est le prix qui serait encaissé pour la vente d'un actif ou qui serait versé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction structurée entre participants au marché à la date d'évaluation, indépendamment du fait que le prix puisse être directement observé ou estimé au moyen d'une autre technique d'évaluation. Pour estimer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe tient compte des caractéristiques de l'actif ou du passif si les participants au marché devaient prendre ces caractéristiques en considération pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. La juste valeur aux fins d'évaluation et/ou de communication dans les informations financières, est déterminée sur cette base, sauf pour les opérations de location qui entrent dans le cadre de l'IAS 17, et les évaluations qui ont quelques similitudes avec la juste valeur mais qui ne sont pas la juste valeur, notamment la valeur nette réalisable d'après IAS 2 ou la valeur d'utilité dans IAS 36.

Les domaines dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes relativement aux informations financières, sont l'évaluation du goodwill résultant de l'acquisition, par la Société, du sous-groupe Lab21 et de Primerdesign (voir § 18), les valeurs comptables et les durées d'utilité des actifs incorporels (voir § 19), les impôts différés (voir § 22), les créances commerciales (voir § 24), et les provisions pour risques et autres provisions en rapport avec l'exploitation (voir § 29).

Les règles et méthodes comptables indiquées ci-après ont été appliquées de manière permanente à toutes les périodes présentées dans les comptes consolidés.

Base de consolidation

Les comptes consolidés du groupe NOVACYT regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, la Société n'exerçant pas de contrôle conjoint ou d'influence notable sur d'autres entreprises. Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale avec dégagement des intérêts minoritaires. Selon la norme IFRS 10, un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements

variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Lorsque la Société a moins de la majorité des droits de vote d'une société détenue, elle considère qu'elle a le pouvoir sur la société détenue lorsque les droits de vote suffisent à lui donner la capacité pratique de diriger de manière unilatérale les activités concernées de la société détenue. La Société tient compte de l'ensemble des faits et circonstances pertinents pour estimer si les droits de vote de la Société dans une société détenue suffisent ou non à lui donner le pouvoir, notamment :

- l'importance des droits de vote de la Société par rapport à l'importance et à la dispersion des autres titulaires de droits de vote ;
- les droits de vote potentiels détenus par la Société, par d'autres titulaires de droits de vote, ou par d'autres parties ;
- les droits résultant d'autres accords contractuels ; et
- les éventuels faits et circonstances supplémentaires qui indiquent que la Société a, ou non, la capacité actuelle de diriger les activités concernées au moment où des décisions doivent être prises, notamment les modalités de vote lors des précédentes assemblées des actionnaires.

La consolidation d'une filiale commence lorsque la Société acquiert le contrôle sur la filiale, et cesse lorsque la Société perd le contrôle de la filiale. Plus précisément, les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice, sont inclus dans l'état du résultat consolidé, de la date à laquelle la Société acquiert le contrôle, jusqu'à la date à laquelle la Société cesse de contrôler la filiale.

Le bénéfice ou la perte, et chaque élément du résultat global est réparti entre la part du Groupe et les intérêts minoritaires. Le résultat global des filiales est réparti entre la part du Groupe et les intérêts minoritaires, même si les la valeur des intérêts minoritaires devenait alors négative.

Si nécessaire, des ajustements sont effectués sur les états financiers des filiales, afin que les principes comptables utilisés soient alignés avec les principes comptables du Groupe.

Tous les actifs et passifs intragroupe, capitaux propres, produits, charges et flux de trésorerie se rapportant à des opérations entre les membres du Groupe, sont éliminés dans la consolidation. Au 31 décembre 2017, le périmètre de consolidation de la Société comprend les sociétés suivantes, toutes consolidées selon la méthode de l'intégration globale sur l'exercice 2017 et le précédent.

	Clôture			Ouverture		
Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Biotec laboratories Ltd	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Lab21 Healthcare Ltd	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Lab21 Ltd	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Microgen Bioproducts Ltd	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Myconostica Ltd	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Novacyt SA	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Novacyt Asia	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Novacyt China	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Np Tech Services Ltd	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Selah technologies LLC	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Primer Design Ltd	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG

Légende: IG : Intégration globale
NC : Non consolidé

Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

◦ Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés.

◦ Conversion de comptes libellés en devise étrangère

La monnaie de présentation des comptes du groupe NOVACYT est l'euro. Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros de la façon suivante :

- les postes du bilan sont convertis aux taux de change de clôture, à l'exception des éléments de capitaux propres qui sont maintenus aux taux historiques ;
- les opérations du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie sont converties aux taux de change moyens annuels.

Les différences de conversion sur le résultat et les capitaux propres sont portées directement en autres éléments du résultat global sous la rubrique « Réserves de conversion » pour la part du Groupe. Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion s'y rapportant et comptabilisées en autres éléments du résultat global sont reclassées en résultat.

Les écarts de change résultant des soldes intra-groupe sont comptabilisés en pertes et gains de change dans le compte de résultat consolidé.

Continuité d'exploitation

Les comptes annuels au 31 décembre 2017 ont été établis pour le Groupe selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, les prévisions établies par la direction montrent que la société est en mesure de couvrir ses besoins de trésorerie sur l'exercice 2018 et jusqu'en avril 2019 sans recourir à un nouvel emprunt bancaire ou un autre type de financement.

Ces prévisions tiennent compte notamment des éléments suivants :

- les besoins de financement du fonds de roulement
- la trésorerie disponible au 31 décembre 2017, soit 4,345k€,
- le remboursement des emprunts convertibles existants selon les échéanciers convenus.

Regroupements d'entreprises et évaluation des goodwills

◦ Regroupements d'entreprises

A la date de prise de contrôle d'une société ou d'un groupe de sociétés qui constituent un business, le Groupe procède à l'identification et à l'évaluation des actifs et passifs acquis, évalués pour la plupart à la juste valeur. La différence entre la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, et le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à leur juste valeur, est comptabilisée en goodwill.

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, le Groupe applique les principes suivants :

- les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus ;
- tout ajustement de prix ou d'un actif repris ou d'un passif assumé est estimé à sa juste valeur à la date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du goodwill qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où cette évaluation intervient lors du délai d'affectation de 12 mois après la date d'acquisition. Tout ajustement de la dette financière comptabilisée au titre d'un complément de prix postérieur à la période intercalaire ou ne répondant pas à ces critères, est comptabilisé en contrepartie du résultat global du Groupe ;
- l'écart d'acquisition négatif éventuellement dégagé lors de l'acquisition est immédiatement comptabilisé en produit ;
- en cas d'acquisition par étape, la prise de contrôle déclenche la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue par le Groupe en contrepartie du résultat ; toute perte de contrôle donne lieu à la réévaluation de la participation résiduelle éventuelle à la juste valeur suivant les mêmes modalités.

En ce qui concerne les sociétés acquises en cours d'exercice, seuls les résultats de la période postérieure à la date de prise de contrôle sont retenus dans le compte de résultat consolidé.

◦ Evaluation des goodwills

Les goodwills sont ventilés par UGT ou groupe d'unités génératrices de trésorerie, en fonction du niveau auquel le goodwill est suivi pour des raisons de gestion. Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, les UGT ou groupes d'UGT définis par le Groupe ne revêtent pas une taille supérieure à celle d'un secteur opérationnel.

- **Test de dépréciation**

Les goodwills ne sont pas amortis et font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour la clôture annuelle.

Ces tests consistent à comparer la valeur comptable d'un actif à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT.

Il n'est pas toujours nécessaire de déterminer à la fois la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Si l'un ou l'autre de ces montants est supérieur à la valeur comptable de l'actif, l'actif ne s'est pas déprécié et il n'est pas nécessaire d'estimer l'autre montant.

Immobilisations incorporelles

- **Brevets**

Les brevets qui figurent au bilan ont été acquis ou créés en interne.

Ces brevets ont été comptabilisés selon les règles suivantes :

- Phase de recherche : comptabilisation des dépenses en charges d'exploitation ;
- Phase de développement : comptabilisation à l'actif du bilan dans la mesure où ces brevets constituent un actif identifiable, contrôlé par la société et porteur d'avantages économiques futurs.

Chaque brevet a été comptabilisé pour sa valeur correspondant aux coûts engagés au cours de la période de développement ou aux prix d'acquisition.

Le fait générateur de l'amortissement est la date de mise en service, c'est-à-dire la date de dépôt du brevet. Ces brevets sont amortis sur 20 ans selon le mode linéaire.

- **Clientèle**

Conformément à la norme IFRS 3, l'acquisition par Novacyt de la société Primer Design a donné lieu à la reconnaissance au bilan de la valeur de la clientèle acquise. La valeur de cet actif a été déterminée par actualisation de l'excédent de marge générée par la clientèle après rémunérations des actifs contributifs.

La clientèle est amortie de façon linéaire sur 9 ans.

- **Marque**

Le prix d'acquisition par Novacyt de la société Primer Design a également été « affecté » en partie à la marque Primer Design. La valeur de cet actif a été déterminée par actualisation des flux de trésorerie que la licence de la marque pourrait générer, estimés en pourcentage du chiffre d'affaires à partir des informations comparables disponibles.

La marque est également amortie de façon linéaire sur 9 ans.

- **Autres actifs incorporels**

Les immobilisations incorporelles comprennent également des licences comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée de vie comprise entre 7 et 20 ans.

Immobilisations en cours

En application de la norme IAS 38, le groupe NOVACYT porte à l'actif les dépenses de développement (dépenses externes et frais de personnel), sous réserve que celles-ci répondent aux critères suivants :

- le Groupe a l'intention ainsi que la capacité financière et technique de mener à bien le projet de développement à son terme,
- l'actif générera des avantages économiques futurs, et
- le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations en cours ne seront amorties qu'à l'achèvement du programme et de leur mise en service. Les autres dépenses de recherche et de développement, ne répondant pas aux critères annoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (correspondant au prix d'achat auxquels s'ajoutent les frais accessoires et frais d'acquisition).

Dépréciation et amortissement

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties linéairement, en identifiant le cas échéant les principaux composants, en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

- Brevets :	Linéaire – 20 ans
- Marque :	Linéaire – 9 ans
- Clientèle :	Linéaire – 9 ans
- Matériel et outillage industriels :	Linéaire – 3 à 6 ans
- Installations générales, Aménagements :	Linéaire – 3 à 5 ans
- Matériel de transport :	Linéaire – 5 ans
- Matériel de bureau :	Linéaire – 3 ans
- Matériel informatique :	Linéaire – 2 à 3 ans

L'amortissement des immobilisations commence lorsqu'elles sont prêtes à être utilisées et cesse lors de leur cession, de leur mise au rebut ou de leur reclassement en actifs destinés à être cédés, conformément aux dispositions de la norme IFRS 5.

Compte tenu de la nature de ses immobilisations, le Groupe ne reconnaît pas de valeur résiduelle sur les immobilisations corporelles qu'il utilise.

Les modes d'amortissement et les durées d'utilité sont réexaminés à chaque clôture et sont, le cas échéant, révisés de manière prospective.

Dépréciation des actifs

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsque d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les éléments externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par l'actif.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif sur sa durée probable d'utilisation.

Pour les actifs qui ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, leur valeur recouvrable est déterminée par celle de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient et qui est le plus petit groupe homogène d'actifs identifiables générant des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs ou groupes d'actifs.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les immobilisations incorporelles non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

Baux

Les contrats de location, où le groupe NOVACYT est preneur, sont analysés selon leur substance et leur réalité financière et relèvent selon le cas d'opérations de location simple ou d'opérations de location financement.

- **Contrats de location financement**

Un contrat de location financement se définit comme un contrat de location ayant en substance pour effet de transférer au preneur les risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. Il s'analyse comme une acquisition d'immobilisation par le locataire financée par un crédit accordé par le bailleur.

Le groupe n'a pas mis en place de tels contrats.

- **Contrats de location simple**

Un contrat de location simple est un contrat pour lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur. Les contrats de location simple font l'objet d'une comptabilisation de la charge de loyers au compte de résultat. Ceux-ci sont constatés en résultat de façon linéaire sur l'ensemble de la durée du contrat de location, même si les paiements ne sont pas effectués avec la même régularité.

Le contrat de bail des bureaux de Novacyt à Vélizy s'analyse comme un contrat de location simple.

Une provision pour remise en état des bureaux loués a été constituée pour faire face aux obligations contractuelles qui découlent des contrats de bail (cf. paragraphe 27).

Stocks

Les stocks sont valorisés à la valeur la plus faible entre leur coût d'acquisition et leur valeur recouvrable. Le coût d'acquisition des stocks comprend les matières et fournitures et, le cas échéant, les frais de personnel encourus pour amener les stocks dans leur état actuel. Il est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur recouvrable représente le prix de vente estimé, diminué de tous frais de marketing, de vente et de distribution.

Les stocks sont évalués à leur coût d'achat.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus, et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété correspondant généralement à la livraison pour les ventes de biens et à la réalisation de la prestation pour les activités de services.

Les créances sont comptabilisées à leur juste valeur, qui correspond le plus souvent à leur valeur nominale. Pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, elles sont le cas échéant dépréciées par voie de provision. Les provisions pour

dépréciation sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation, qui se définit comme la valeur actuelle des sommes estimées recouvrables.

Les créances clients n'ont pas fait l'objet de calculs d'actualisation, car l'effet serait non significatif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible en un montant de trésorerie connu et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisses, les comptes bancaires courants ainsi que les valeurs mobilières de placement (OPCVM de trésorerie, titres de créances négociables, etc.) qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (généralement moins de 3 mois à la date d'acquisition) et dont le risque de changement de valeur est négligeable. Tous ces éléments sont évalués à leur juste valeur, les éventuels ajustements sont enregistrés en résultat.

Passifs financiers

Les emprunts sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Ils sont ensuite comptabilisés selon la méthode du coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif. En application de ce principe, les frais de montage éventuels sont portés dans la rubrique du bilan correspondant à ces emprunts et amortis en résultat financier sur la durée de vie des emprunts.

- Instruments financiers composés

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de dette financière et une composante de capitaux propres. C'est notamment le cas des OCABSA, obligations convertibles en actions à bons de souscription d'actions. Les différentes composantes de ces instruments sont comptabilisées dans les capitaux propres et dans les emprunts et dettes financières pour leurs parts respectives, telles que définies dans la norme IAS 32, « Instruments financiers : informations à fournir et présentation ». Le coût amorti est calculé sur la seule composante dette, une fois la composante de capitaux propres et, au cas d'espèce, le dérivé incorporé séparés.

- Complément de prix Primer Design

Un complément de prix pour l'acquisition des titres Primer Design a été négocié par Novacyt avec les anciens actionnaires de la société, sous condition de l'atteinte d'un objectif de chiffre d'affaires. Le paiement interviendra vers juin 2018.

Conformément à la norme IAS 39, le passif financier a été réévalué à sa juste valeur à la date de clôture pour tenir compte de l'évolution du cours de change de la livre sterling d'une part, et de la charge financière de désactualisation de la dette d'autre part.

- Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont des obligations de fournir de la trésorerie ou un autre actif financier et sont constatées au bilan lorsque le groupe devient partie à une transaction générant une telle dette. Les dettes fournisseurs et autres comptes créditeurs sont portés au bilan pour leur juste valeur lors de leur première comptabilisation, sauf que leur règlement intervient plus de 12 mois après leur constatation. Dans ce cas, elles sont estimées par la méthode du coût amorti. La méthode du taux d'intérêt effectif entraînera la constatation d'une charge financière dans le

compte de résultat. Les dettes fournisseurs et autres comptes créditeurs sortent du bilan lorsque l'obligation correspondante est éteinte.

Les dettes fournisseurs n'ont pas fait l'objet de calculs d'actualisation, car l'effet serait non significatif.

Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources futures nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Les provisions sont destinées à la remise en état de locaux loués, au règlement d'un contentieux en matière de relations industrielles, ainsi qu'à un plan de rémunération à long terme pour les dirigeants.

Plan de rémunération à long terme pour les dirigeants

Novacyt a accordé à certains employés des options d'achat d'actions dans le cadre d'un plan de rémunération à long terme adopté le 1er novembre 2017. Le prix d'exercice est fixé au cours de l'action Novacyt le jour de l'octroi des options. Le bénéfice qui sera retiré de l'exercice des options sera réglé aux bénéficiaires en trésorerie. Les options sont définitivement acquises aux bénéficiaires trois ans après la date de leur attribution. Le montant des paiements résultant de leur exercice a été calculé par application de IFRS 2 « Paiement en actions ». La charge comptable est étalée sur la période d'acquisition des options afin de refléter les services reçus en contrepartie par Novacyt et le passif correspondant au bilan.

Avantages au personnel

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme (congés payés, congés maladie) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnité de fin de carrière, prestations de retraite...).

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du groupe sont constatés en charges de la période au titre de laquelle ils sont dus.

Les avantages postérieurs à l'emploi correspondent pour l'essentiel aux indemnités de départ à la retraite et ne concernent que les salariés de Novacyt. S'agissant de prestations définies, elles font l'objet d'une provision calculée par un actuaire, dont les paramètres sont les suivants :

- départ à la retraite à 64 ans pour les cadres,
- départ à la retraite à 62 ans pour les non-cadres
- augmentation des salaires de 3% par an, soit le taux de l'inflation long terme majoré de 1%,
- taux d'actualisation de 1,5% en 2016 et 1,4 % en 2017, aligné sur le taux d'émission des obligations du secteur privé en euros (de grande qualité) pour les durations équivalentes à celles des engagements,
- turnover basé sur l'expérience réelle du Groupe : projection de 0,5 démission sur les 12 prochains mois.
- taux de survie calculé à partir des tables Insee TV 2012-2014.

- taux de charges sociales moyen de 41,10% en 2016 et 40,16 % en 2017.

Les droits en mois de salaires découlent de l'application des accords nationaux et de la convention « Pharmacie, parapharmacie produits vétérinaires : fabrication & commerce ». Ces indemnités de départ sont comptabilisées en charge quand elles sont dues. La provision constituée en prévision de cette charge est reprise dans le même exercice.

Activités abandonnées et actifs destinés à être cédés

Les activités abandonnées et actifs destinés à être cédés sont retraités conformément à la norme IFRS 5. Il n'y a pas d'activités abandonnées et d'actifs destinés à être cédés sur les périodes présentées.

Chiffre d'affaires consolidé

La norme applicable est IAS 18 « Chiffre d'Affaires ». Le chiffre d'affaires est estimé à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, et représente les montants à encaisser pour des biens et services fournis dans le cadre de l'activité normale, nettes de remises, TVA et autres taxes sur les ventes.

- **Activité de Novacyt**

Le chiffre d'affaires « ventes de biens » est principalement constitué de la vente de machines (automates, accessoires et pièces détachées auprès de distributeurs ou partenaires industriels ou commercialisés directement auprès des laboratoires ou des centres hospitaliers). La reconnaissance du chiffre d'affaires est réalisée lors du transfert des risques et avantages, correspondant à la date de mise à disposition des machines chez le distributeur ou le client final en cas de ventes directes.

Le chiffre d'affaires « production vendue » correspond à l'activité de distribution des consommables tels que les flacons et les systèmes de décantation.

- **Activité de Lab21 et de ses filiales**

Lab21 fournit des services de diagnostic en laboratoire. Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque le service est rendu (diagnostic effectué).

Les filiales de Lab21 fabriquent et vendent des réactifs et kits pour analyses bactériennes et sanguines.

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison des produits vendus et, le cas échéant, après acceptation formelle du client.

- **Activité de Primer Design**

Primer Design conçoit, fabrique et distribue des kits de dépistage de certaines pathologies chez l'homme, l'animal et les produits alimentaires. Ces kits sont destinés à un usage en laboratoire et s'appuient sur la technologie de « réaction en chaîne de la polymérase ». Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque les kits de dépistage sont vendus. La société comptabilise la vente du produit à la livraison.

Impôt sur le résultat

Le total de l'impôt exigible et de l'impôt différé représente la charge d'impôt.

Impôt courant

L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du résultat net tel qu'il figure dans le compte de résultat, dans la mesure où il exclut des produits ou des charges qui sont imposables ou déductibles sur d'autres exercices, et il exclut également des éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif d'impôt exigible du Groupe est calculé par application des taux d'imposition qui sont en vigueur ou quasiment adoptés à la clôture de l'exercice.

Impôt différé

L'impôt différé est calculé sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs au bilan et leurs bases fiscales, et est comptabilisé selon une approche bilantielle avec application du report variable. Les passifs d'impôt différé sont généralement constatés sur les reports de taxation temporels, et les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où la société dispose d'un bénéfice imposable sur lequel imputer les reports de déduction temporels. Ces actifs et passifs ne sont pas reconnus si la différence temporelle résulte de la comptabilisation du goodwill ou de la comptabilisation initiale (autre que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs et passifs dans le cadre d'une opération n'affectant ni le résultat imposable ni le résultat comptable.

Le passif d'impôt différé est comptabilisé pour tous les reports de taxation temporaires liés à des participations dans des filiales, sociétés associées et co-entreprises, sauf lorsque le Groupe est capable de contrôler le renversement de la différence temporelle et s'il est probable que l'écart temporel ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés résultant de reports de déductions associés à de tels investissements et intérêts, sont constatés uniquement dans la mesure où la société dispose de bénéfices imposables suffisants sur lesquels imputer les bénéfices des écarts temporels et que ces écarts temporels devraient s'inverser dans un avenir prévisible.

La valeur comptable d'un actif d'impôt différé est révisée à chaque clôture d'exercice et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre de bénéficier de l'utilisation de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer à la période de la réalisation de l'actif ou du règlement du passif, sur la base des règles fiscales et des taux d'imposition en vigueur ou quasiment adoptés à la date de clôture de l'exercice. L'impôt différé constitue un produit ou une charge du compte de résultat, sauf lorsqu'il se rapporte à des éléments comptabilisés parmi les éléments du résultat global, auquel cas l'impôt différé est également compris dans le résultat global.

La valorisation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont le Groupe s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs ou passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsque le Groupe est en droit de compenser les passifs et actifs d'impôt courants, que les actifs et passifs d'impôt différés se rapportent à des impôts sur le résultat relevant de la même juridiction fiscale, et que le Groupe entend régler ses actifs et passifs d'impôt courants sur une base nette.

Charge d'impôt courant de l'exercice

L'impôt courant et l'impôt différé sont comptabilisés en bénéfices ou pertes, sauf lorsqu'ils se rapportent à des éléments du poste autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt courant et l'impôt différé sont également constatés au poste autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres respectivement. Lorsque l'impôt courant ou l'impôt différé résulte de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'effet fiscal est inclus dans la constatation du regroupement d'entreprises.

Impôt différé passif

Un impôt différé passif est comptabilisé sur les décalages temporels liés aux amortissements accélérés. Il ne concerne que la société Primer Design.

Traitement des crédits d'impôt

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France, ce qui est le cas de la société NOVACYT. Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est remboursable à la société. L'octroi du crédit d'impôt est indépendant de la situation fiscale du Groupe. Aussi, il a été décidé de le traiter comme une subvention. Il apparaît sur une ligne dédiée aux subventions dans le compte de résultat.

Les sociétés du sous-groupe Lab21 et la société Primer Design bénéficient également de crédits d'impôt relatifs à leurs activités de recherche. Ces crédits d'impôt sont assimilés à des subventions dans le compte de résultat.

En France, la loi de Finances 2012 rectificative a instauré un nouveau crédit d'impôt à compter du 1er janvier 2013 : le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Son calcul est basé sur une partie des rémunérations versées aux salariés des entreprises françaises. Ce crédit d'impôt est payé par l'Etat, quelle que soit la situation de l'entité au regard de l'impôt sur les sociétés. Il a été décidé de classer ce produit en diminution des charges de personnel.

Perte par action

Le groupe présente un résultat par action ordinaire et un résultat dilué par action ordinaire. Le résultat par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent notamment les options.

Éléments exceptionnels

Les éléments exceptionnels sont les charges ou produits qui contribuent à la formation du résultat opérationnel, et, selon le Conseil d'Administration, doivent être présentés distinctement en raison de leur importance ou de leur fréquence.

Les éléments exceptionnels dans les comptes consolidés se rapportent aux coûts relatifs aux acquisitions de Lab21 et Primerdesign, à la dépréciation du goodwill de Lab21 et à d'autres produits et charges détaillés dans la note 14.

4. PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer un jugement sur l'application des méthodes comptables, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes, établies sur la base de l'hypothèse de continuité d'exploitation, sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Principaux jugements

Les dirigeants ont exercé leur jugement critique pour l'application des normes comptables du groupe au domaine présenté ci-après (les estimations sont présentées dans la suite du document) qui est susceptible d'avoir un impact significatif sur les soldes présentés dans les états financiers.

- **Taux d'actualisation utilisé pour la détermination de la valeur comptables des engagements envers le personnel au titre des indemnités de départ en retraite**

Le montant de l'obligation du groupe est actualisé à un taux fixé par référence aux rendements du marché à la fin de chaque période comptable pour des obligations d'entreprises de première qualité. Le jugement s'exerce dans la sélection des obligations retenues dans l'échantillon dont découle la courbe des rendements. Les critères essentiels pour cette sélection sont la taille des émissions obligataires, la qualité des obligations et l'identification des valeurs aberrantes qui sont exclues.

Les domaines pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés concernent notamment l'évaluation des goodwills résultant des prises de contrôle par Novacyt du sous-groupe Lab21 et de la société Primer Design (§ 18), la valorisation et les durées d'utilité des actifs incorporels (§ 19), les impôts différés (§ 22), les créances clients (§ 24) et le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (§ 29).

Estimations comptables

Les principales sources d'incertitude relative aux estimations sont énumérées ci-après. Seule l'évaluation des goodwills, l'estimation des durées d'utilité des actifs incorporels, l'estimation de la juste valeur des actifs et passifs dans les regroupements d'entreprises, la comptabilisation des impôts différés et la valeur des créances clients ou des autres créances, sont considérées comme susceptibles de générer des ajustements significatifs sur les comptes. Les autres sources

d'estimation sont sans impact matériel.

- **Evaluation des goodwills**

Les goodwills font l'objet de tests de dépréciation annuels. Les valeurs recouvrables de ces actifs sont déterminées essentiellement sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie.

Le montant total des flux de trésorerie attendus traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus par l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT).

Les hypothèses utilisées et les estimations induites portent sur des périodes de temps parfois très longues, et tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles afférentes à chaque UGT.

Ces estimations sont principalement soumises aux hypothèses de volumes, de prix de vente et de coûts de production associés, et des cours de change des devises dans lesquels les ventes et les achats sont libellés. Elles sont également soumises au taux d'actualisation retenu pour chaque UGT.

Des tests de dépréciation des goodwills sont conduits lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur et leurs valeurs sont revues à chaque date de clôture, ou plus fréquemment quand des évènements internes ou externes le justifient.

La valeur brute des goodwills et les provisions pour dépréciation correspondantes sont présentées dans le tableau ci-après :

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Goodwill Lab21	19 042	19 042
Dépréciation du goodwill	-9 786	-9 786
Valeur Nette	9 256	9 256
Goodwill Primerdesign	7 210	7 210
Dépréciation du goodwill	-	-
Valeur Nette	7 210	7 210
Goodwill total	**16 466**	**16 466**

- **Valorisation et durées d'utilité des actifs incorporels**

Les durées d'utilité des autres actifs incorporels (hors goodwill) sont déterminées, et constituent leur base d'amortissement. Elles sont revues à chaque clôture. Les actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les principaux actifs incorporels nécessitant d'effectuer des estimations et des hypothèses sont constitués par la marque Primer Design et la relation clientèle attachée à Primer Design.

La valeur des actifs incorporels est testée lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur et leurs valeurs sont revues à chaque date de clôture, ou plus fréquemment quand des évènements internes ou externes le justifient.

- **Marque**

La valeur de cet actif a été déterminée par actualisation des flux de trésorerie que la licence de la marque pourrait générer, estimés en pourcentage du chiffre d'affaires à partir des informations comparables disponibles.

Cet actif est amorti de façon linéaire sur une durée de 9 ans, estimée comme sa durée d'utilité. Il fait également l'objet de test de valeur. Sa valeur recouvrable est déterminée sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie. Le montant des flux de trésorerie attendus traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus par l'exploitation de la marque.

Les hypothèses utilisées et les estimations sont soumises aux hypothèses de taux d'actualisation, de pourcentage de chiffre d'affaires et de durée d'utilité.

La valeur nette comptable de la marque Primer Design au 31 décembre 2017 s'élève à 540 k€, après un amortissement de 119 k€ constaté en 2016 et 2017.

- **Relations clientèle**

La valeur de cet actif a été déterminée par actualisation de l'excédent de marge généré par la clientèle après rémunérations des actifs contributifs.

Cet actif est amorti de façon linéaire sur une durée de 9 ans, estimée comme sa durée d'utilité. Il fait également l'objet de test de valeur. Sa valeur recouvrable est déterminée sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie pendant une période de temps estimée. Le montant des flux de trésorerie attendus traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus par la relation clientèle.

Les hypothèses utilisées et les estimations sont soumises aux hypothèses de taux d'actualisation, d'excédent de marge généré par la clientèle après rémunération des actifs contributifs et de durée d'utilité.

La valeur nette comptable de la relation clientèle Primer Design au 31 décembre 2017 s'élève à 3.012 k€, après un amortissement de 664 k€ constaté en 2016 et 2017.

- **Regroupements d'entreprises**

Dans le cadre des acquisitions de Lab21 et de Primerdesign, les actifs et passifs acquis, dont les immobilisations incorporelles, ont été reconnus à leur juste valeur conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». La détermination des justes valeurs des actifs et passifs acquis est fondée, dans une grande mesure, sur le jugement de la direction.

- **Impôts différés**

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et dépréciés en cas de risque de non recouvrement.

Concernant les impôts différés actifs sur déficits reportables, le Groupe réalise une approche multicritère qui prend en compte l'horizon de récupération en se basant sur le plan stratégique mais également en tenant compte de la stratégie de récupération à long terme des déficits de chaque pays.

Sur la base de l'analyse réalisée, estimant que les actifs d'impôts ne pourraient être consommés dans un délai raisonnable, le Groupe a décidé de ne pas reconnaitre ces actifs.

- **Créances client et autres créances**

Une estimation des risques sur encaissements basée notamment sur des renseignements commerciaux, sur les tendances économiques du moment et sur la solvabilité de chaque client est mise en œuvre afin de déterminer, client par client, une éventuelle dépréciation.

- **Provisions**

La valeur comptable des provisions pour la période 2016-2017 est indiquée au tableau ci-dessous :

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Engagements envers le personnel	14	14
Provisions pour remise en état des locaux	140	89
Plan de rémunération à long terme	18	-
Provisions pour litiges	50	66
	222	**169**

- **Retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi**

L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent des hypothèses actuarielles telles que le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires, la date de départ à la retraite ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Les calculs actuariels induits sont réalisés par des actuaires externes au Groupe. A la date de préparation des états financiers, le Groupe estime que les hypothèses retenues pour évaluer ces engagements sont appropriées et justifiées.

- **Provisions pour remise en état de locaux**

Le montant des provisions est déterminé au plus juste par la Direction sur la base des informations disponibles, de l'expérience acquise et, dans certains cas, d'estimations d'experts.

Lors du dénouement de ces obligations, le montant des coûts ou pénalités qui seront finalement encourus ou payés pourra différer sensiblement des montants initialement provisionnés et régulièrement revus et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe.

Il n'y a aujourd'hui, à la connaissance du Groupe, aucun élément qui indiquerait que les paramètres retenus pris dans leur ensemble ne sont pas appropriés et il n'existe aucune évolution connue qui serait de nature à affecter de manière significative les montants provisionnés.

- **Contentieux**

Certaines filiales du Groupe peuvent être parties à des procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales susceptibles, au regard des incertitudes éventuelles, d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe.

La Direction du Groupe procède au recensement des procédures en cours, revoit régulièrement leur évolution et apprécie la nécessité de constituer les provisions adéquates ou d'en faire évoluer leur montant, si la survenance d'événements en cours de procédure nécessitait une réappréciation du risque. Des conseillers internes ou externes participent à la détermination des coûts pouvant être encourus.

La décision de provisionner un risque ainsi que le montant de la provision à retenir sont fondés sur l'appréciation du risque au cas par cas, sur l'estimation par la Direction du caractère non favorable du dénouement de la procédure en question (caractère probable) et sur la capacité à estimer de façon fiable le montant associé.

5. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

Le tableau ci-dessous indique les produits des activités ordinaires :

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Production vendue de biens	12 520	9 453
Production vendue de services	1 021	870
Ventes de marchandises	1 045	417
Autres refacturations avec marge	368	336
Produits des activités ordinaires	**14 954**	**11 076**

Une partie du chiffre d'affaires est généré en devises étrangères (en particulier en livres sterling). Le groupe ne s'est pas couvert contre le risque de change associé.

L'analyse du chiffre d'affaires par secteur opérationnel et par zone géographique est présentée au paragraphe 6.

6. SECTEURS OPERATIONNELS

Information sectorielle

En application de la norme IFRS 8, un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges (y compris des produits des activités ordinaires et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le directeur général du groupe et les dirigeants des différentes entités en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance ;
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Le Groupe a retenu trois secteurs opérationnels, chacun correspondant à un suivi distinct des performances et des ressources :

- **Cytologie**

Ce secteur correspond à la vente de machines (automates, accessoires et pièces détachées auprès de distributeurs ou partenaires ou commercialisés directement auprès des laboratoires ou des centres hospitaliers) et de consommables (principalement flacons et systèmes de conservation) de cytologie. Il correspond à l'activité historique de la société Novacyt.

- **Diagnostic**

Ce secteur correspond aux activités de diagnostic en laboratoire et de fabrication et distribution de réactifs et kits pour analyses bactériennes et sanguines. Il correspond à l'activité de la société Lab21 et de ses filiales.

- **Dépistage moléculaire**

Ce secteur correspond à la société Primer Design récemment acquise, qui conçoit, fabrique et distribue des kits de dépistage de certaines pathologies chez l'homme, l'animal et les produits alimentaires. Ces kits sont destinés à un usage en laboratoire et s'appuie sur la technologie de « réaction en chaîne de la polymérase ».

Identification du responsable des secteurs opérationnels (Chief operating decision maker)

Le responsable des secteurs opérationnels est le Président Directeur Général (CEO).

Dépendance à quelques clients importants

Le Groupe n'est pas dépendant de client en particulier, aucun des client ne générant des ventes qui représenteraient plus de 10% du chiffre d'affaires.

Répartition du revenu par segment opérationnel et zone géographique

- Au 31 décembre 2017

Montant en k€	Cytologie	Diagnostic	Dépistage moléculaire	Total
Zone géographique				
Afrique	-	299	363	662
Europe	1 205	3 347	2 531	7 083
Asie - Pacitifique	761	1 608	1 656	4 025
Amériques	-	661	1 192	1 854
Moyen Orient	239	739	352	1 330
Chiffre d'affaires	**2 204**	**6 655**	**6 095**	**14 954**

- Au 31 décembre 2016

Montants en k€	Cytologie	Diagnostic	Dépistage moléculaire	Total
Zone géographique				
Afrique	-	376	249	625
Europe	1 095	3 217	1 620	5 932
Asie - Pacitifique	326	1 555	511	2 392
Amériques	-	542	690	1 232
Moyen Orient	171	506	218	895
Chiffre d'affaires	**1 592**	**6 196**	**3 288**	**11 076**

Ventilation du résultat par segment d'exploitation

- Exercice clos le 31 décembre 2017

Montant en k€	Cytologie	Diagnostic	Dépistage moléculaire	Total
Produits des activités ordinaires	2 204	6 655	6 095	14 954
Coût des ventes	- 1 191	- 3 670	- 1 170	- 6 030
Commercialisation et marketing	- 1 307	- 1 003	- 959	- 3 269
Recherche & développement	- 192	- 115	- 513	- 819
Frais généraux & administratifs	- 2 196	- 3 145	- 1 752	- 7 093
Subventions gouvernmentales	123	119	127	368
Résultat opérationnel avant éléments exceptionels	- 2 559	- 1 160	1 828	- 1 890
Frais liés aux acquisitions	-	-	-	-
Autres produits opérationnels	16	-	-	16
Autres charges opérationnelles	- 1 632	- 532	- 33	- 2 197
Résultat opérationnel	**- 4 175**	**- 1 692**	**1 795**	**- 4 071**
Produits financiers	449	3	-	452
Charges financières	- 1 487	- 320	- 18	- 1 825
Résultat avant impôt	**- 5 214**	**- 2 008**	**1 777**	**- 5 444**
Impôt sur les bénéfices	- 1	-	3	3
Résultat après impôt	**- 5 214**	**- 2 008**	**1 777**	**- 5 442**
Part du groupe	**- 5 214**	**- 2 008**	**1 777**	**- 5 442**
Part des intérêts minoritaires	-	-	-	-

- Exercice clos le 31 décembre 2016

Montants en k€	Cytologie	Diagnostic	Dépistage moléculaire	Total
Produits des activités ordinaires	1 592	6 196	3 288	11 076
Cost of sales	- 804	- 3 585	- 607	- 4 996
Commercialisation et marketing	- 1 295	- 1 360	- 515	- 3 170
Recherche & développement	- 388	- 131	- 275	- 794
Frais généraux & administratifs	- 1 823	- 2 814	- 979	- 5 616
Subventions gouvernmentales	210	162	55	427
Résultat opérationnel avant éléments exceptionels	- 2 508	- 1 532	967	- 3 073
Frais liés aux acquisitions	- 508	-	-	- 508
Autres produits opérationnels	1	19	-	20
Autres charges opérationnelles	- 864	-	- 36	- 900
Résultat opérationnel	**- 3 879**	**- 1 513**	**931**	**- 4 461**
Produits financiers	546	149	41	736
Charges financières	- 1 307	- 676	-	- 1 983
Résultat avant impôt	**- 4 640**	**- 2 040**	**972**	**- 5 708**
Impôt sur les bénéfices	- 2	-	-	- 2
Résultat après impôt	**- 4 642**	**- 2 040**	**972**	**- 5 710**
Part du groupe	**- 4 642**	**- 2 040**	**972**	**- 5 710**
Part des intérêts minoritaires	-	-	-	-

Les actifs et passifs ne sont pas reportés au responsable des secteurs opérationnels sur une base sectorielle et ne sont donc pas présentés dans ce document.

7. COUTS DES VENTES

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Achats et variation des stocks de matières premières, fournitures et autres approv.	3 949	3 074
Achats et variation des stocks de marchandises	576	291
Production stockée	- 59	98
Variation des provisions sur stocks de matières et marchandises	- 17	15
Achats non stockés de matières et fournitures	18	140
Transports sur achats	165	143
Coût de la main d'œuvre directe de production	1 331	1 168
Autres charges	69	67
Total	**6 030**	**4 996**

8. FRAIS DE VENTE, MARKETING ET DISTRIBUTION

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	475	430
Frais de publicité	238	251
Transports sur ventes	326	278
Rémunération du personnel et charges sociales	1 557	1 642
Frais de déplacements et missions	241	210
Autres frais de vente et de marketing	411	359
Total	**3 249**	**3 170**

9. CHARGES DE RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Rémunération du personnel et charges sociales	705	693
Autres charges	115	101
Total	**819**	**794**

10. FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Achats non stockés de matières et fournitures	232	166
Sous-traitance	247	137
Locations et charges locatives	468	427
Entretien et réparations	149	170
Primes d'assurance	152	133
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 208	1 098
Frais de déplacements et missions	363	327
Services bancaires	61	71
Rémunération du personnel et charges sociales	2 430	1 913
Dotations aux amortissements et provisions et reprises	1 089	840
Autres frais généraux et administratifs	716	334
Total	**7 114**	**5 616**

11.EFFECTIFS

La répartition des salariés (directeurs exécutifs compris) entre les trois segments à la clôture de l'exercice est la suivante :

	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Cytologie	15	13
Diagnostic	62	61
Dépistage moléculaire	38	28
Total	**115**	**102**

12.SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France, ce qui est le cas de la société Novacyt. Les autres sociétés du Groupe situées principalement au Royaume-Uni bénéficient d'un dispositif similaire. Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est remboursable à la société. L'octroi du crédit d'impôt est indépendant de la situation fiscale du Groupe.

Ce crédit d'impôt est considéré comme une subvention d'exploitation et plus exactement comme une subvention gouvernementale.

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Subventions gouvernementales	368	427
Total	**368**	**427**

13.FRAIS LIES AUX ACQUISITIONS

Le 12 mai 2016, le Groupe a pris le contrôle de la société britannique Primerdesign à travers l'acquisition de 100% des actions par Novacyt S.A. Les frais liés aux acquisitions pour 508 k€ en 2016 sont liés à l'achat de Primerdesign.

14.AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Autres produits opérationnels	16	20
Autres produits opérationnels	**16**	**20**
Provisions pour litiges avec les salariés	-171	-
Dépenses de restructuration	-78	-348
Mise en place de la structure en Chine	-	-107
Honoraires de transition aux IFRS	-	-95
Honoraires IPO	-1 631	-288
Frais de déménagement	-176	-57
Autres charges	-141	-5
Autres charges opérationnelles	**-2 197**	**-900**

Les dépenses de restructuration d'un montant de 348 k€ en 2016 et de 78 k€ en 2017, se rapportent aux indemnités versées aux employés dans le cadre de la restructuration intervenue au cours de cette période.

Les dépenses de préparation à l'IPO d'un montant de 288 k€ en 2016 et de 1 631 k€ en 2017 se rapportent aux frais engagés dans le cadre de la préparation pour la cotation de Novacyt sur AIM en 2017.

15.PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Gains de change	287	416
Variation de juste valeur des options	140	178
Rep./ provisions financières	-	110
Autres produits financiers	39	32
Produits financiers	**466**	**736**
Charges d'intérêt sur emprunts	- 1 202	-1 047
Pertes de change	-251	-565
Effet de la désactualisation (charge)	-386	-235
Autres charges financières	-	-136
Charges financières	**- 1 839**	**- 1 983**

Revenus financiers :

Gains de change

Les gains de change de l'exercice 2017 résultent d'opérations récurrentes et, pour un montant de 156 k€, de l'impact du cours de la livre sterling sur la dette de complément de prix de Primerdesign.

Changements de la juste valeur des options

Les bons de souscription Novacyt octroyés aux anciens actionnnaires de Primerdesign ont été comptabilisés pour la première fois en juin 2016 à leur évaluation initiale de 444 k€.
Le produit de 178 k€ en 2016 se rapporte à la réévaluation de ces bons de souscription Novacyt de 444 k€ à 266 k€.
Le produit de 140 k€ en 2017 se rapporte à la réévaluation des bons de souscription Novacyt de 266 k€ à 126 k€.

Frais financiers :

Charges d'intérêt sur emprunts
Les charges d'intérêt résultent essentiellement des emprunts Kreos et Vatel.

Pertes de change

Les pertes de change en 2016 et 2017 étaient principalement celles enregistrées par la société britannique Lab21 sur ses opérations.
En 2016, la perte de change résulte de la réévaluation de la dette envers Novacyt dans les comptes de Lab21, tandis que l'emprunt augmentait de 2.9 m€ en janvier 2016 à 3,7 m£ en décembre 2016.
En 2017, une perte de change de 172 k£ (196 k€) est constatée suite à la réévaluation de cette même dette dans les comptes de Lab21, tandis que le solde passe de 3,6 m£ en janvier 2017 à 5,6 m£ en décembre 2017.

Effet de la désactualisation :

Cette charge se rapporte en 2016 et 2017 à la dette de complément de prix en faveur des actionnaires de Primerdesign.

16. CHARGE / PRODUIT D'IMPOT

Montants en milliers d'euros (€)	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Impôt sur les sociétés :	-	-
Exercice courant	3	-2
Impôt différé	-	-
Charge d'impôt totale de l'exercice	**3**	**-2**

La charge de l'exercice peut être rapprochée du bénéfice dans l'état du résultat de la manière suivante :

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Résultat (perte) avant impôt	- 5 444	- 5 708
Impôt au taux d'impôt sur les sociétés français (2017: 33,33 %, 2016 : 33,33 %)	- 1 815	- 1 902
Impact de l'amortissement fiscl accéléré	17	9
Effet des charges non déductibles	- 523	67
Autres différences temporelles	140	- 145
Pertes fiscales utilisées	-	-
Crédits d'impôt recherche	- 191	- 123
Pertes non reconnues en impôt différé	2 082	1 978
Effet des différences de taux d'imposition des filiales opérant à l'étranger	293	114
Financial expense	**3**	**- 2**

Au 31 décembre 2017, le Groupe dispose de pertes fiscales reportables pour un total de 55.963 k€ (2016 : 49.585 k€) dont la période d'utilisation est illimitée. Aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu en comptabilité, en raison d'une visibilité insuffisante sur la période à partir de laquelle ce déficit reportable pourra être effectivement imputé sur des bénéfices taxables.

Les principales sociétés du groupe ne paient pas d'impôt sur le résultat, mais à l'inverse bénéficient de crédits d'impôt au titre de leurs dépenses de recherche et développement, qui sont comptabilisés en subventions gouvernementales dans le compte de résultat consolidé.

17.RESULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de la période. Le résultat net dilué par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation et du nombre d'actions qui seraient créées à la suite de la conversion des instruments financiers dilutifs.

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Perte - part du groupe	-5 442	-5 711
Impact des instruments dilutifs	0	0
Perte - part du groupe	-5 442	-5 711
Nombre moyen pondéré d'actions	23 075 634	12 086 038
Impact des instruments dilutifs	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions dilué	23 075 634	12 086 038
Résultat net par action (en euros)	**-0,24**	**-0,47**
Résultat net dilué par action (en euros)	**-0,24**	**-0,47**

Conformément à la norme IAS 33, les options dont le prix d'exercice est supérieur à la valeur du titre NOVACYT n'ont pas été prises en compte pour déterminer l'effet des instruments dilutifs.

18.GOODWILL

Les goodwills correspondent à la différence constatée, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre la juste valeur du prix d'acquisition de ses titres et le montant net des actifs acquis et passifs assumés, évalués conformément à IFRS 3.

	€
Coût	
Au 1er janvier 2016	19 042
Comptabilisé lors de l'acquisition d'une filiale	7 210
Au 31 décembre 2016	26 252
Comptabilisé lors de l'acquisition d'une filiale	-
Au 31 décembre 2017	26 252
Cumul des provisions pour dépréciation	
Au 1er janvier 2016	9 786
Écarts de change	-
Pertes de valeur de l'exercice	-
Éliminées suite à la sortie d'une filiale	-
Au 31 décembre 2016	9 786
Écarts de change	-
Pertes de valeur de la période	-
Éliminées suite à la sortie d'une filiale	-
Au 31 décembre 2017	9 786
Valeur nette comptable au 31 décembre 2016	16 466
Valeur nette comptable au 31 décembre 2017	16 466

- **Primerdesign**

Primerdesign est entrée dans le périmètre de consolidation le 12 mai 2016. Un écart d'acquisition de 7 210 k€ a été identifié :

Eléments du prix d'acquisition des titres :	
Valeur des titres Novacyt apportés	3 430 k€
Option d'achat sur titres Novacyt	445 k€
Trésorerie décaissée	7 081 k€
Complément de prix payable en 2017 et 2018	2 610 k€
Total prix d'acquisition	13 566 k€
Valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs au bilan de Primer Design :	2 021 k€
Valeur de la clientèle de Primer Design :	3 676 k€
Valeur de la marque Primer Design :	660 k€
Goodwill	7 210 k€

Le complément de prix de 2 610 k€ est dû en cas d'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires. Un premier paiement est intervenu en novembre 2017 pour 1 747 k€ et le solde serait versé autour

de juin 2018. La valeur de cette dette a été déterminée sur la base des meilleures estimations du management à la date d'acquisition.

Conformément à la norme IFRS 3, l'acquisition par Novacyt de la société Primer Design a donné lieu à la comptabilisation, séparément du goodwill, des actifs constitués par la « relation clients » et la marque. En effet, ils correspondent à la définition posée par le cadre conceptuel de l'IASB, qui évoque des ressources contrôlées par l'entreprise résultat de transactions passées et dont des avantages économiques futurs sont attendus par l'entreprise.

La valeur de la « relation clients » a été déterminée par l'actualisation de l'excédent de marge générée par la clientèle après rémunérations des actifs contributifs.

La marque a été évaluée par l'actualisation des flux de trésorerie que la licence du nom Primerdesign pourrait générer, estimés en pourcentage du chiffre d'affaires à partir des informations comparables disponibles.

IFRS 3 prévoit un délai de 12 mois à partir de la prise de contrôle pour finaliser l'identification et l'évaluation à la juste valeur des éléments actifs et passifs acquis. Aussi, depuis mai 2017, le montant brut du goodwill n'est donc plus susceptible d'ajustements.

- **Lab21**

Toutes les actions de Lab21 et de ses filiales (le sous-groupe Lab21) ont été acquises le 30 juin 2014. Un écart d'acquisition de 19 042 milliers € a été identifié :

Prix d'achat des actions :	18 847 k€
Part des capitaux propres ajustés de Lab21 au 30 juin 2014 :	- (1 952) k€
Goodwill transféré de Lab21 :	2 147 k€
Goodwill :	19 042 k€

Le délai pour l'identification et l'évaluation des éléments actifs et passifs est écoulé. Le montant brut du goodwill ne sera donc plus modifié.

Le goodwill est soumis à des tests de valeur chaque année et dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour la mise en œuvre de ce test, le goodwill est considéré affecté au sous-groupe des sociétés anglaises Lab21 et ses filiales, regroupées dans le secteur opérationnel « Diagnostic ».

Le test de dépréciation du goodwill réalisé au 31 décembre 2015 a conduit à une dépréciation du goodwill de 9.786 k€, ramenant le goodwill à une valeur recouvrable de 9.256 k€

Au 31 décembre 2017, le test de pertes de valeur sur cette UGT a été réalisé par la méthode des DCF (Discounted Cash Flow) avec les principales hypothèses ainsi décrites :

- Business Plan à 5 ans,
- Extrapolation des flux au-delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance de 1,5%,
- Taux d'actualisation correspondant au taux de rendement attendu sur le marché pour un placement équivalent, indépendamment des sources de financement, égal à 15%,

La mise en œuvre de cette approche a montré que la valeur d'entreprise s'élevait à 10.115 k€, supérieure à la valeur comptable nette de cet actif. Aussi, il n'a pas été constaté de dépréciation au 31 décembre 2017.

Sensibilité de la valeur issue de l'application de la méthode des DCF aux hypothèses retenues pour l'acquisition de Lab21

		Taux de croissance à l'infini						
	10,115	0.0%	0.5%	1.0%	1.5%	2.0%	2.5%	3.0%
Taux de WACC	12.5%	11,583	11,886	12,198	12,535	12,902	13,303	13,745
	13.0%	11,108	11,383	11,666	11,969	12,298	12,657	13,051
	13.5%	10,667	10,918	11,175	11,449	11,746	12,068	12,420
	14.0%	10,257	10,487	10,720	10,970	11,238	11,529	11,844
	14.5%	9,875	10,086	10,299	10,526	10,770	11,033	11,317
	15.0%	9,518	9,712	9,907	10,115	10,337	10,575	10,833
	15.5%	9,184	9,362	9,542	9,732	9,935	10,152	10,386
	16.0%	8,871	9,035	9,200	9,375	9,561	9,759	9,972
	16.5%	8,576	8,728	8,881	9,042	9,212	9,394	9,589

Le tableau ci-avant fait apparaitre les différentes valeurs recouvrables de la valeur d'entreprise en fonction d'une variation du taux d'actualisation (WACC) et de taux de croissance à l'infini. Il ressort de cette analyse de sensibilité que l'augmentation de 1 pourcent du WACC conduirait à déprécier le goodwill Lab21.

19. AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Montants en k€	Au 1er janvier 2017	Acquis.	Reclass.	Dotation de l'exercice	Effet de change	Au 31 décembre 2017
Valeur brute						
Frais de développement	207	-	-	-	- 7	199
Concessions, brevets et droits similaires	1 701	72	39	-	- 2	1 810
Logiciels	141	29	-	-	- 5	164
Marques	659	-	-	-	-	659
Clientèle	3 676	-	-	-	-	3 676
Autres immobilisations incorporelles	43	112	- 39	-	- 2	113
	6 427	**212**	**-**	**-**	**- 17**	**6 622**
Amortissements / Déprec.						
Frais de développement	- 20	-	-	- 41	1	- 60
Concessions, brevets et droits similaires	- 604	-	- 39	- 144	2	- 785
Logiciels	- 126	-	-	- 16	5	- 137
Marques	- 46	-	-	- 73	-	- 119
Clientèle	- 255	-	-	- 409	-	- 664
Autres immobilisations incorporelles	- 43	-	39	- 15	1	- 18
	- 1 093	**-**	**-**	**- 698**	**9**	**- 1 783**
Valeur nette comptable	**5 333**	**212**		**- 698**	**- 8**	**4 840**

Montants en k€	Au 1er janvier 2016	Acquis.	Var. périmètre	Cessions	Dotation de l'exercice	Effet de change	Au 31 décembre 2016
Valeur brute							
Frais de développement	186	49	-	-	-	- 28	207
Concessions, brevets et droits similaires	1 552	163	-	- 8	-	- 6	1 701
Logiciels	147	-	16	-	-	- 22	141
Marques	-	-	659	-	-	-	659
Clientèle	-	-	3 676	-	-	-	3 676
Autres immobilisations incorporelles	3	-	43	-	-	- 3	43
	1 887	**212**	**4 395**	**- 8**	**-**	**- 59**	**6 427**
Amortissements / Déprec.							
Frais de développement	-	-	-	-	- 21	1	- 20
Concessions, brevets et droits similaires	- 470	-	-	1	- 139	5	- 604
Logiciels	- 117	-	- 16	-	- 11	18	- 126
Marques	-	-	-	-	- 46	-	- 46
Clientèle	-	-	-	-	- 255	-	- 255
Autres immobilisations incorporelles	- 3	-	- 43	-	-	3	- 43
	- 590	**-**	**- 60**	**1**	**- 472**	**27**	**- 1 093**
Valeur nette comptable	**1 297**	**212**	**4 335**	**- 7**	**- 472**	**- 32**	**5 333**

20.IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Montants en k€	Au 1er janvier 2017	Acquis.	Cessions	Dotation de l'exercice	Effet de change	Reclass.	Au 31 décembre 2017
Valeur brute							
Installations techn., matériel et outillage	2 305	159	- 86	-	- 38	-	2 339
Matériel de bureau	45	121	- 9	-	- 3	43	197
Matériel de transport	47	2	- 13	-	- 0	-	36
Matériel informatique	271	41	-	-	- 9	-	303
Autres immobilisations corporelles	512	591	- 5	-	- 24	- 43	1 030
Immobilisations corporelles en cours	348	-	-	-	-	-	348
	3 528	**914**	**- 113**	**-**	**- 75**	**-**	**4 254**
Amt / Dép. immobilisations corporelles							
Amt/Dép. installation techn., matériel et outillage	- 1 550	-	75	- 275	27	-	- 1 723
Amt/Dép. matériel de bureau	- 39	-	9	- 25	2	- 21	- 74
Amt/Dép. matériel de transport	- 30	-	13	- 7	0	-	- 24
Amt/Dép. matériel informatique	- 231	-	-	- 30	8	-	- 254
Amt/Dép. autres immos corporelles	- 233	-	5	- 58	8	21	- 258
Amt/Dép. immos corporelles en cours	- 348	-	-	-	-	-	- 348
	- 2 432	**-**	**102**	**- 396**	**45**	**-**	**- 2 681**
Valeur nette comptable	**1 096**	**914**	**- 11**	**- 396**	**- 30**	**-**	**1 573**

Montants en k€	Au 1er janvier 2016	Acquis.	Var. de périmètre	Cessions	Dotation de l'exercice	Effet de change	Reclass.	Au 31 décembre 2016
Valeur brute								
Installations techn., matériel et outillage	1 757	274	429	- 29		- 127	1	2 305
Matériel de bureau	51	2				- 7	- 1	45
Matériel de transport	73		1	- 27		- 0		47
Matériel informatique	283	17	44	- 36		- 38	-	271
Autres immobilisations corporelles	254	43	270	- 1		- 54		512
Immobilisations corporelles en cours	348							348
	2 767	**336**	**745**	**- 93**	**-**	**- 226**	**-**	**3 528**
Amt / Dép. immobilisations corporelles								
Amt/Dép. installation techn., matériel et outillage	- 42				- 3	6		- 39
Amt/Dép. matériel de bureau	- 31			11	- 10	0	-	- 30
Amt/Dép. matériel de transport	- 249		- 28	36	- 23	33		- 231
Amt/Dép. matériel informatique	- 1 218		- 232	29	- 224	94		- 1 550
Amt/Dép. autres immos corporelles	- 197		- 20	1	- 47	29		- 233
Amt/Dép. immos corporelles en cours	- 348				-		-	- 348
	- 2 084	**-**	**- 280**	**77**	**- 307**	**162**	**-**	**- 2 432**
Valeur nette comptable	**683**	**336**	**465**	**- 16**	**- 307**	**- 65**	**-**	**1 096**

21.ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Dépôts de garantie - loyers	131	24
Contrat de liquidité	9	20
Dépôt de garantie - distributeur en Chine	94	94
Autres	4	-
Total	**238**	**138**

22.ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES

Au 31 décembre 2017, il existe un déficit reportable dans la plupart des sociétés du groupe. Sa période d'utilisation est illimitée. Aucun actif d'impôt différé (IDA) n'a été reconnu en comptabilité, en raison d'une visibilité insuffisante sur la période à partir de laquelle ce déficit reportable pourra être effectivement imputé sur des bénéfices taxables.

Le tableau ci-dessous présente les actifs d'impôt différés non présentés à l'actif du bilan au 31 décembre 2017.

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Novacyt	6 975	5 899
Lab21	4 698	4 346
Professionnels	1 172	1 041
Microgen	47	33
Total des actifs d'impôt différé non comptabilisés	**12 892**	**11 319**

23.STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Matières premières	931	820
Travaux en cours	135	173
Produits finis	562	489
Marchandises	316	152
Provisions pour dépréciation	- 2	- 20
Total	**1 942**	**1 614**

La charge de stock en compte de résultat comprend une dotation à la provision pour dépréciation de 2 k€ (déc. 2016: 20 k€,) afin d'ajuster la valeur comptable des stocks à leur valeur recouvrable.

24.CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

- Créances clients et autres débiteurs

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Clients et comptes rattachés	3 111	2 072
Dépréciation sur créances client et comptes rattachés	- 92	- 140
Factures à établir	117	89
Créances fiscales (hors IS)	489	284
Autres créances	180	51
Total	**3 804**	**2 356**

- Analyse des créances clients :

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Créances non échues	1 021	1 122
Créances échues non dépréciées	1 998	811
Créances dépréciées	92	140
Provision pour dépréciation	- 92	- 140
Total	**3 019**	**1 933**

- Echéances des créances client échues non dépréciées

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Inférieure à 3 mois	1 707	580
Supérieure à 3 mois et inférieure à 6 mois	159	97
Supérieure à 6 mois et inférieure à 1 an	37	80
Supérieure à 1 an	94	55
	1 998	**811**

- Mouvements de la provision pour dépréciation des créances douteuses

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Solde à l'ouverture de la période	140	174
Dépréciations constatées sur l'exercice	86	3
Diminutions : créances irrécouvrables	- 5	-
Diminutions : créances recouvrées sur l'exercice	- 124	-
Reprises de provision	-	- 15
Impact des variations de change	- 6	- 22
Solde à la clôture de l'exercice	**92**	**140**

25.CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Frais d'émission d'emprunt - courant	-	53
Charges constatées d'avance	537	260
	537	**313**

Le solde au 31 décembre 2017 inclut un paiement d'avance de 195 k€ pour l'achat par Primerdesign d'instruments Q16, afin d'assurer la livraison des clients en 2018.

26.TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie nette disponible du Groupe inclut les éléments suivants :

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Dépôts à terme	13	13
Disponibilités	4 332	2 843
Trésorerie active	**4 345**	**2 856**
Trésorerie nette	**4 345**	**2 856**

27.EMPRUNTS

Les tableaux suivants indiquent les emprunts et passifs financiers comptabilisés au coût amorti.

- Échéanciers par maturité au 31 décembre 2017

Montants en k€	Montant à régler dans les 12 mois	Montant à régler après 12 mois	Total
Emprunts obligataires	2 664	1 028	3 692
Emprunts bancaires	66	87	153
Intérêts courus sur emprunts	49	-	49
Total dettes financières	**2 778**	**1 115**	**3 894**

- Échéanciers par maturité au 31 décembre 2016

Montants en k€	Montant à régler dans les 12 mois	Montant à régler après 12 mois	Total
Emprunts obligataires	3 017	2 603	5 620
Emprunts bancaires	67	153	220
Intérêts courus sur emprunts	415	-	414
Total dettes financières	**3 499**	**2 756**	**6 254**

- Variation des emprunts et dettes financières sur l'exercice 2017

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Augmentations	Rembours.	Conversion	Au 31 décembre 2017
Emprunts obligataires	5 620	2 664	- 3 227	-1 365	3 692
Emprunts bancaires	220	-	- 67		153
Intérêts courus sur emprunts	414	49	-414		49
Total dettes financières	**6 254**	**2 713**	**- 3 708**	**-1 365**	**3 894**

- Variation des emprunts et dettes financières sur l'exercice 2016

Montants en k€	Au 31 décembre 2015	Augmentations	Rembours.	Au 31 décembre 2016
Emprunts obligataires	3 284	4 221	-1 885	5 620
Emprunts bancaires	32	250	-62	220
Intérêts courus sur emprunts	57	429	-72	414
Total dettes financières	**3 373**	**4 900**	**-2 019**	**6 254**

Au 31 décembre 2016, le financement du Groupe comprenait principalement :

- Un emprunt obligataire souscrit par Kreos Capital IV Ltd pour 3,5 m€, émis le 15 juillet 2015, au taux d'intérêt de 12,5 % pour une durée de trois ans avec un premier remboursement le 1er février 2016 ;
- Un second emprunt obligataire souscrit par Kreos Capital V Ltd pour 3,0 m€ émis le 12 mai 2016 au taux d'intérêt de 12,5% pour une durée de 3 ans avec un premier remboursement le 1er novembre 2016.

Au 31 décembre 2017, les principales composantes du financement du groupe sont:

- Un emprunt obligataire de 3,5 m€ souscrit par Kreos Capital IV Ltd le15 juillet 2015;
- Un second emprunt obligataire d'un montant de 3 m€ souscrit par Kreos Capital V Ltd et émis le 12 mai 2016 ;
- Un emprunt obligataire convertible d'un montant de 1,5 m€ émis le 31 mars 2017 et souscrit par Vatel au taux d'intérêt de 7,9 % pour une durée de 3 ans. Les obligations Vatel sont convertibles en actions Novacyt uniquement en cas de défaut de paiement.

Outre les prêts indiqués précédemment, le Groupe a financé ses besoins en fonds de roulement à court terme au moyen d'obligations convertibles émises avec bons de souscription.

Le 31 juillet 2015, le Conseil d'administration, faisant usage de la délégation de compétence et des autorisations conférées lors de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2015, a approuvé le principe d'une émission de 20 bons d'émission d'OCABSA (les « Bons d'Emission ») exerçables à la discrétion de la société NOVACYT au cours des 36 prochains mois, en plusieurs tranches successives représentant un emprunt obligataire d'un montant maximum de 5 millions d'euros, dans le cadre d'une opération de placement privé qui a été souscrit par le fonds YA Global Master SPV Ltd..

Les OCA sont émises au pair, soit 10 000 euros chacune, avec un taux d'intérêt de 2% par an et ont une maturité de 9 mois à compter de leur émission. Arrivées à échéance, les OCA non converties doivent être remboursées par la société NOVACYT.

La créance obligataire que l'OCA représente (valeur nominale d'une OCA en tenant compte, le cas échéant, des intérêts correspondants) peut être convertie en actions à la demande du porteur, selon le taux de conversion suivant : 95% du plus bas des cinq (5) cours quotidiens moyens pondérés par les volumes de l'action NOVACYT (tels que publiés par Bloomberg) précédant immédiatement la date de demande de conversion de l'OCA concernée, sans pouvoir cependant être inférieur à la valeur nominale d'une action NOVACYT, soit 1/15ème d'euro. Les OCA ne seront cessibles que sur accord préalable et écrit de la société NOVACYT.

Le nombre de bons de souscription d'actions (BSA) à émettre à l'occasion de chaque émission d'OCABSA est celui qui sera multiplié par le prix d'exercice des BSA (déterminé dans les conditions définies ci-après). Le montant obtenu sera égal à la moitié du montant nominal des 25 OCA émises, soit 125 000 euros.

Les BSA seront immédiatement détachés des OCA et seront cessibles à compter de leur émission. Ils pourront être exercés à compter de leur émission et ce jusqu'au 36ème mois inclus suivant leur date d'émission (la « Période d'Exercice »). Chaque BSA donnera le droit à son porteur, pendant la Période d'Exercice, de souscrire une (1) action nouvelle NOVACYT.

Le prix d'exercice des BSA sera égal à 110% du cours de clôture de l'action NOVACYT du jour précédant immédiatement la date de demande d'exercice des Bons d'Emission donnant lieu à l'émission des OCA desquelles les BSA seront détachés (ou la date d'émission des OCA s'agissant de la première tranche d'OCA, soit le 31 juillet 2015).

Les OCA et les BSA ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché d'ALTERNEXT PARIS et ne seront par conséquent pas cotés.

Conformément à la norme IAS 32, la première tranche de l'emprunt obligataire d'un montant de 250 000 euros (tranche n° 1) a été décomposée de la manière suivante :

- l'option de conversion qui, au cas d'espèce, s'analyse comme un dérivé incorporé selon la norme IAS 32, d'une valeur de 13 158 euros, a été comptabilisée à la « juste valeur par le biais du compte de résultat » en dettes financières courantes,

- les BSA, évalués globalement à 9 831 euros, ont été traités comme un instrument de capitaux propres et comptabilisés pour leur montant net d'impôt, soit 6 554 euros,

- enfin, le montant résiduel, soit 227 011 euros, a été comptabilisé au coût amorti en dettes financières courantes.

Entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2016, la société NOVACYT a exercé 8 bons d'émission (BEOCABSA), chacun donnant lieu à l'émission de 25 OCABSA d'un montant global de 250 000 euros. Conformément à la norme IAS 32, chacune des tranches des emprunts obligataires émis durant l'exercice a été décomposée selon les mêmes modalités que la première tranche et pour des montants identiques. Les émissions sont les suivantes :

- Emission de la seconde tranche le 1er mars 2016 (tranche n° 2), les OCABSA ayant été toutes converties durant l'exercice ;
- Emission concomitante de la troisième et quatrième tranche le 18 avril 2016 (tranche n° 3 et n° 4), les OCABSA ayant été toutes converties durant l'exercice ;
- Emission concomitante de la cinquième et sixième tranche le 2 août 2016 (tranche n° 5 et n° 6), les OCABSA ayant été toutes converties durant l'exercice ;
- Emission concomitante de la septième, huitième et neuvième tranche le 26 septembre 2016 (tranche n° 7, n° 8 et n° 9), seules les OCABSA de la septième tranche ayant été converties durant l'exercice ; il convient néanmoins de noter que, le 4 janvier 2017, soit postérieurement à la date de clôture de l'exercice, 20 OCABSA au titre de la tranche n° 8 ont été converties.

Entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017, la société NOVACYT a exercé bons d'émission (BEOCABSA), chacun donnant lieu à l'émission de 25 OCABSA d'un montant global de 250 000

euros. Conformément à la norme IAS 32, chacune des tranches des emprunts obligataires émis durant l'exercice a été décomposée selon les mêmes modalités que la première tranche et pour des montants identiques. Les émissions sont les suivantes :

- Emission concomitante des dixième et onzième tranches le 17 février 2017 (tranche n° 10 et n° 11), les OCABSA ayant été toutes converties durant l'exercice ;
- Emission concomitante des douzième, treizième, quatorzième et quinzième tranches le 20 juillet 2017 (tranche n° 12, n° 13, n° 14 et n° 15). Les OCABSA des tranches 12 et 13 ont été converties durant l'exercice. L'OCSABSA de la tranche n° 14 a été pour partie convertie – 10 OCABSA le 25 septembre 2017 -, et pour partie remboursée – 15 OCABSA le 2 novembre 2017. Toutes les OCABSA de la quinzième tranche ont été remboursées par anticipation le même jour.

28.DETTE DE COMPLEMENT DE PRIX

Le passif éventuel est relatif au complément de prix pour l'acquisition des actions Primerdesign.

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Passif éventuel (partie non courante)	-	1 647
Passif éventuel (partie courante)	1 126	946
Total	**1 126**	**2 593**

La variation du passif entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 est due à la fluctuation du taux de change (le complément de prix est libellé en livres sterling), et à la désactualisation du passif.

29.PROVISIONS

- Nature et évolution des provisions pour risques et charges sur la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Montants en k€	Au 1er janvier 2017	Augment.	Dim.	Impact FX	Au 31 décembre 2017
Provisions pour remise en état des locaux	89	55	-	- 4	140
Plan de rémunération à long terme	-	18	-	-	18
Provisions à long terme	**89**	**73**	**-**	**- 4**	**158**
Provisions pour litiges	66	-	- 16	-	50
Provisions à court terme	**66**	**-**	**- 16**	**-**	**50**

- Nature et évolution des provisions pour risques et charges pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Montants en k€	Au 1er janvier 2016	Augment.	Dim.	Impact FX	Au 31 décembre 2016
Provisions pour remise en état des locaux	103	-	-	- 14	89
Provisions à long terme	**103**	**-**	**-**	**- 14**	**89**
Provisions pour litiges	66	-	-	-	66
Provisions à court terme	**66**	**-**	**-**	**-**	**66**

Les provisions couvrent essentiellement :

- une provision pour litiges avec les salariés ;
- des provisions pour remise en état des locaux conformément aux contrats de location ;
- une provision relative au plan de rémunération à long terme pour les dirigeants du groupe.

Les provisions pour remise en état des locaux devraient générer une sortie de ressource correspondant à la fin des contrats de location, soit aux échéances ci-après :

- Lab21 Ltd : Mars – Avril 2019,
- Lab21 Healthcare Ltd : Septembre 2018,
- Microgen Ltd : Septembre 2017.

La provision pour litiges a généré un paiement en février 2018.

Le plan de rémunération à long terme donnera lieu à des versements de trésorerie en novembre 2020.

30.FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Dettes fournisseurs	1 746	2 087
Factures non parvenues	1 042	694
Dettes sociales	553	348
Dettes fiscales	123	53
Autres dettes	102	29
Options assimilées à des dettes	127	293
Total Fournisseurs et autres créditeurs	**3 692**	**3 504**

Les options assimilées à des dettes sont relatives :

- aux bons de souscription d'actions Novacyt octroyés aux anciens actionnaires de Primer Design pour un montant de 127 k€ au 31 décembre 2017, et de 266 k€ à fin décembre 216. C'est une des composantes du prix d'acquisition de Primerdesign.
- aux options de conversion attachées aux tranches 8 et 9 des OCABSA non converties au 31 décembre 2016 dont la valeur s'élevait à 27 k€.

31.AUTRES PASSIFS COURANTS

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Produits constatés d'avance	137	24
Autres passifs courants	**137**	**24**

32.CAPITAL SOCIAL

Au 1er janvier 2016, le capital social de la Société d'un montant de 479 281 milliers € était divisé en 7 189 214 actions d'une valeur nominale de 1/15ème d'euro chacune.

Les opérations sur capital social à compter de cette date sont résumées ci-après :

- le 22 février 2016, la Société a décidé d'augmenter son capital social par l'émission de 2 365 815 actions, sous réserve d'une ou plusieurs augmentations de capital d'un montant total d'au moins 7 000 000 euros, ou l'encaissement d'un montant équivalent. Cette opération soumise à une condition suspensive est une contrepartie de l'apport des 59 893 actions de Primerdesign Limited par ses actionnaires.
- Le 29 mars 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 479 280,87 € à 569 423,20 € par émission de 1 352 135 actions au prix de 1,40 € par action, avec une prime d'émission de 1 802 846,67 €.

- Le 29 mars 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 569 423,20€ à 574 089,87€ par émission de 70 000 actions au prix de 1,40 € par action, avec une prime d'émission de 93 333,33€.
- Le 21 avril 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 574 089,87€ à 669 328€ par émission de 1 428 572 actions au prix de 1,40 € par action, avec une prime d'émission de 1 904 762,67€.
- Le 26 avril 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 669 328 € à 674 101,27€ par émission de 71 599 actions au prix de 1,401 € par action, avec une prime d'émission de 95 537,84€.
- Le 3 mai 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 674 101,27€ à 678 963,40€ par émission de 72 932 actions au prix de 1,376 € par action, avec une prime d'émission de 95 493,43€.
- Le 11 mai 2016, la Société notait que la condition suspensive de l'augmentation de capital par apport en nature, approuvée en date du 22 février 2016, avait été levée. Le capital est donc augmenté de 678 963,40€ à 836 684,40€ par émission de 2 365 815 actions au prix de 2,696 € par action, avec une prime d'émission de 6 220 514€.
- Le 19 mai 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 836 684,40€ à 842 372,20€ par émission de 85 317 actions au prix de 1,176 € par action, avec une prime d'émission de 94 645,53€.
- Le 23 mai 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 842 372,20€ à 867 933,40€ par émission de 383 418 actions au prix de 1,176 € par action, avec une prime d'émission de 425 338,80 €.
- Le 1 juin 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 867 933,40€ à 935 650,53€ par émission de 1 015 757 actions au prix de 1,40 € par action, avec une prime d'émission de 1 354 342,67 €.
- Le 25 août 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 935 650,53€ à 943 967,66€ par émission de 124 757 actions au prix de 1,20 € par action, avec une prime d'émission de 141 766,20 €.
- Le 7 septembre 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 943 967,66€ à 949 438,26€ par émission de 82 059 actions au prix de 1,22 € par action, avec une prime d'émission de 94 723,84 €.
- Le 21 septembre 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 949 438,26€ à 957 421,66€ par émission de 119 751 actions au prix de 1,26 € par action, avec une prime d'émission de 142 424,93 €.
- Le 5 octobre 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 957 421,66€ à 962 942,86€ par émission de 82 818 actions au prix de 1,21 € par action, avec une prime d'émission de 94 937,14 €.
- Le 1er décembre 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 962 942,86€ à 969 517,06€ par émission de 98 613 actions au prix de 1,02 € par action, avec une prime d'émission de 91 814,69 €.
- Le 15 décembre 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 969 517,06€ à 1 151 183,73€ par émission de 2 725 000 actions au prix de 1,00 € par action, avec une prime d'émission de 2 543 333,33 €.

- Le 21 décembre 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 151 183,73€ à 1 161 134,20€ par émission de 149 257 actions au prix de 1,01 € par action, avec une prime d'émission de 140 799,53 €.
- Le 4 janvier 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 161 134,20€ à 1 173 905,27€ par émission de 191 566 actions au prix de 1,05 € par action, avec une prime d'émission de 188 373,37 €.
- Le 23 février 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 173 905,27€ à 1 184 487€ par émission de 158 726 actions au prix de 0,953 € par action, avec une prime d'émission de 140 684,94 €.
- Le 13 avril 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 184 487€ à 1 196 713,87€ grâce à l'émission de 183 403 actions au prix de 0,827 € par action, avec une prime d'émission de 139 448,13 €.
- Le 15 mai 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 196 713,87€ à 1 237 170,53€ par émission de 606 850 actions au prix de 0,828 €par action, avec prime d'émission de 462 015,56 €.
- Le 12 juin 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 237 170,53€ à 1 384 874,73€ par émission de 2 215 563 actions au prix de 0,85 € par action, avec une prime d'émission de 1 735 524,35 €.
- Le 19 juin 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 384 874,73€ à 1 472 482,46€ grâce à l'émission de 1 314 116 actions au prix de 0,85 € par action, avec une prime d'émission de 1 029 390,87€.
- Le 14 août 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 472 482,46€ à 1 482 491,86€ par émission de 150 141 actions au prix de 0,667 € par action, avec une prime d'émission de 90 135,04 €.
- Le 22 août 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 482 491,86€ à 1 502 310,46€ par émission de 297 279 actions au prix de 0,674 € par action, avec une prime d'émission de 180 548,07 €.
- Le 7 septembre 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 502 310,46€ à 1 519 671,66€ par émission de 260 418 actions au prix de 0,770 € par action, avec une prime d'émission de 183 161,00 €.
- Le 25 septembre 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 519 671,66€ à 1 528 317,46€ grâce à l'émission de 129 687 actions au prix de 0,774 € par action, avec une prime d'émission de 91 731,98 €.
- Le 23 octobre 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1 528 317,46€ à 2 031 701,26€ par émission de 7 550 757 actions au prix de 0,660 € par action, avec une prime d'émission de 4 480 115,82 €.
- Le 1er novembre 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 2 031 701,26€ à 2 510 956,06€ par émission de 7 188 822 actions au prix de 0,660 € par action, avec une prime d'émission de 4 265 369,10€.

Montants en k€	Montant du capital social	Valeur unitaire par action	Nombre d'actions émises
Au 1er janvier 2016	**479**	**0,07**	**7 189 214**
Augmentations de capital	439	0,07	6 591 464
Apport des titres Primerdesign	158	0,07	2 365 815
Augmentations de capital par conversion d'OCABSA	85	0,07	1 270 521
Au 31 décembre 2016	**1 161**	**0,07**	**17 417 014**
Augmentations de capital	1 218	0,07	18 269 258
Augmentations de capital par conversion d'OCABSA	132	0,07	1 978 070
Au 31 décembre 2017	**2 511**	**0,07**	**37 664 342**

Au 31 décembre 2017, le capital social de la Société d'un montant de 2 510 956,10 € est divisé en 37 664 342 actions d'une valeur nominale de 1/15ème d'euro chacune.

Le capital de la société est constitué d'une seule catégorie d'actions. Toutes les actions en circulation ont été souscrites, appelées et entièrement libérées.

33.PRIMES LIEES AU CAPITAL SOCIAL

Montants en k€	
Solde au 1er janvier 2016	**32 382**
Primes résultant de l'émission d'actions	15 338
Frais d'émission d'actions	- 622
Solde au 31 décembre 2016	**47 120**
Primes résultant de l'émission d'actions	12 987
Frais d'émission d'actions	- 1 826
Solde au 31 décembre 2017	**58 281**

34.AUTRES RESERVES

Montants en k€	
Solde au 1er janvier 2016	**- 81**
Écarts de conversion	204
Autres variations	-1
Acquisition des actions Primerdesign	-2 948
Solde au 31 décembre 2016	**- 2 826**
Écarts de conversion	8
Autres variations	2
Solde au 31 décembre 2017	**- 2 815**

La variation de 2 948 k€ de la valeur des actions données en paiement pour l'acquisition de Primerdesign en 2016 reflète la différence entre le montant de la prime d'émission résultant de l'augmentation de capital du 22 février 2016, et la juste valeur des mêmes actions à la date de réalisation de l'acquisition, le 12 mai 2016.

35.RESERVES « EQUITY »

Montants en k€

Solde au 1 janvier 2016	**-**
Octroi de bons de souscription Novacyt S.A. à Kreos Capital	283
Conversion des OCABSA Yorkville	62
Solde au 31 décembre 2016	**345**
Conversion des OCABSA Yorkville	76
Solde au 31 décembre 2017	**421**

Cette réserve représente la composante de capitaux propres des bons de souscriptions et des emprunts.

36.RESULTATS ACCUMULES

Montants en k€

Solde au 1 janvier 2016	**- 22 157**
Perte nette pour l'exercice	- 5 710
Solde au 31 décembre 2016	**- 27 867**
Perte nette pour l'exercice	- 5 442
Solde au 31 décembre 2017	**- 33 309**

37.ACQUISITION DE FILIALES

Acquisition de Primerdesign

Le 12 mai 2016, le Groupe prend le contrôle de la société britannique Primerdesign, à travers l'acquisition par Novacyt SA de 100% des titres de la société Primerdesign. Par simplification, l'entrée dans le périmètre de consolidation a été réputée réalisée le 1er mai 2016.

Primerdesign est spécialisée dans la conception, la fabrication, la vente de kits de diagnostics moléculaires. Elle commercialise également une plateforme technologique de biologie moléculaire.

Grâce à cette acquisition, le Groupe envisage de développer des synergies résultant de la commercialisation de l'offre Primer Design via le réseau Novacyt et de la complémentarité technologique des secteurs de cytologie et de biologie moléculaire.

Le prix d'acquisition s'est élevé à 13 566 K€, détaillé comme suit :

Valeur des titres Novacyt apportés	3 430 k€
Option d'achat sur titres Novacyt	445 k€
Trésorerie décaissée	7 081 k€
Compléments de prix payables en 2017 et 2018	2 610 k€
Total Prix d'acquisition	**13 566 k€**

La juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés est détaillée comme suit :

Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	473 k€
Relation clientèle	3 676 k€
Marque	660 k€
Stocks	462 k€
Créances clients	531 k€
Autres créances	487 k€
Trésorerie nette	764 k€
Dettes Fournisseurs	(281) k€
Autres dettes	(415) k€
Juste valeur des Actifs acquis et des Passifs assumés	**6 357 k€**
Goodwill	**7 210 k€**

L'incidence nette en trésorerie de l'acquisition de la société Primer Design est ainsi détaillée :

Trésorerie décaissée	(9 691) k€
Trésorerie acquise	749 k€
Incidence nette de trésorerie	**(8 942) k€**

La juste valeur des actifs inclut des créances client dont la valeur nette s'élève à 531 k€ et qui n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

Le goodwill est un élément résiduel calculé par différence entre le prix d'acquisition au titre de la prise de contrôle et la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés. Il comprend entre autres des actifs non reconnus tels que la valeur des équipes et du savoir- faire de la société acquise.

La juste valeur des actions Novacyt attribuées en rémunération de l'acquisition des titres Primer Design a été déterminée sur la base du cours à la date de l'opération.

Le complément de prix a été estimé à la somme de 2,665 m€ payable en cas de réalisation d'objectifs de ventes sur les trois années suivant l'acquisition. Le complément de prix a été estimé en fonction des chiffres d'affaires prévisionnels et a fait l'objet d'une actualisation.

Les frais d'acquisition se sont élevés à 508 k€ et figurent au poste « Autres produits et charges opérationnels ».

Primerdesign a contribué au chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2016 à hauteur de 3 288 k€ et au résultat net, part groupe, à hauteur de 971 k€ depuis son entrée dans le périmètre de consolidation le 1er mai 2016 et jusqu'au 31 décembre 2016.

Si l'on considérait que l'acquisition de Primerdesign avait été réalisée le 1er janvier 2016, date d'ouverture de l'exercice 2016 pour le Groupe, le chiffre d'affaires consolidé s'élèverait à 12 925 k€ et le résultat net, part groupe à une perte de 5 424 k€.

Le tableau ci-après présente le résultat du groupe au 31 décembre 2016 sur une période de 12 mois comme si l'acquisition de Primerdesign avait été réalisée au 1er janvier 2016.

Montants en milliers d'euros (€)	31 décembre 2016 Pro forma
Chiffre d'affaires	12 925
Coûts des ventes	-5 297
Marge brute	**7 628**
Commercialisation et marketing	-3 451
Recherche et développement	-895
Frais généraux & administratifs	-6 410
Subventions gouvernementales	372
Résultat opérationnel avant éléments exceptionnels	**-2 756**
Coûts liés aux acquisitions	-508
Autres produits opérationnels	20
Autres charges opérationnels	-935
Résultat opérationnel	**-4 179**
Produits financiers	781
Charges financières	-1 983
Résultat avant impôt	**-5 381**
Impôt sur les bénéfices	-44
Résultat après impôt	**-5 425**
Résultat net total	**-5 425**
Part du Groupe	**-5 425**
Part des minoritaires.	-

38. NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Montants en k€	2017	2016
Résultat net total consolidé	-5 442	-5 710
Ajustements :		
Elim. des amortissements et provisions	1 265	826
Elim. des profits et pertes sur actualisation	386	86
Elim. variation de juste valeur en résultat	-140	293
Elim. des résultats de cession	11	23
Flux de trésorerie sur opérations avant mouvements du fonds de roulement	**-3 920**	**-4 482**
(Augmentation) / diminution des stocks	-377	141
(Augmentation) / diminution des créances	-1 805	338
Augmentation / (diminution) des dettes	425	766
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**-5 678**	**-3 236**
Variation des frais d'émission d'emprunts	-19	-71
Impôts payés	-148	-299
Frais financiers	1 199	1047
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	**-4 646**	**-2 559**

39.CONTRATS DE LOCATION SIMPLES

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Paiements au titre des contrats de location simple reconnus en charges dans le compte de résultat	468	427

Le Groupe a recours à de nombreux contrats de location simple, et principalement pour la location de bureaux ou de locaux destinés à la production.
Les loyers dus au titre des contrats de location simple sont constatés en résultat de façon linéaire sur la durée du bail concerné, sauf quand une autre méthode est plus représentative de la consommation dans le temps des avantages économiques procurés par l'actif loué.

Novacyt S.A.

En France, Novacyt a conclu un contrat de bail pour ses bureaux sur une période 9 ans. Ce contrat de bail présente des clauses relatives à l'adhésion au restaurant inter-entreprises, au paiement de primes d'assurance et autres charges locatives. Le loyer est révisé à chaque date anniversaire car indexé sur l'indice national du coût de la construction. La charge annuelle pour les locaux était de 60 976 € en 2017.

Primer Design Ltd

Il existe un contrat de bail pour les locaux de York House, qui regroupent des bureaux, un entrepôt et un laboratoire. Le contrat a démarré en novembre 2015 pour une durée de cinq ans, soit

jusqu'en novembre 2020. Il couvrait à l'origine l'essentiel du rez-de-chaussée du bâtiment, pour un coût annuel de £79 883 (avec les charges locatives) et une franchise de loyer de £4 717. Un avenant a été signé en mars 2017 afin d'augmenter la surface du site et de permettre l'accès aux étages. Cela a conduit à une charge additionnelle de £22 560 (avec les charges locatives). Le coût annuel pour ces locaux, charges locatives comprises, s'élève actuellement à £107 160 par an.

Microgen Ltd

Un contrat de bail existe pour les locaux d'Admiralty Way qui regroupent des bureaux, un entrepôt et un laboratoire. Le contrat a démarré en octobre 2015 pour une durée de deux ans, soit jusqu'en septembre 2017. Le loyer annuel s'élevait à £93.539. Microgen est sorti des locaux au second semestre 2017. Aussi, un nouveau contrat de bail a été signé pour les locaux de Watchmoor Park qui sont également à usage mixte. Ce dernier bail a démarré en mai 2017 et se terminera en mai 2032. Les clauses de révision de loyer sont fixées en mai 2022 et 2027. Le montant de la charge annuelle de loyer s'élève à £173.173 (avec les charges locatives).

Healthcare Ltd

Un contrat de bail existe pour les locaux de Bridport qui regroupent une usine, un entrepôt de stockage et un laboratoire. Le contrat a démarré en octobre 2013 pour une durée de cinq ans jusqu'en septembre 2018. Une possibilité d'extension existe. Le loyer annuel pour ces locaux, charges locatives comprises, s'élève à £38.903.

Lab 21 Ltd

Un contrat de bail existe pour les locaux de Park House qui regroupent des bureaux, un entrepôt de stockage et un laboratoire. Le contrat de bail a démarré en avril 2014 pour une durée de 5 ans jusqu'en avril 2019. Le loyer annuel pour ces locaux, charges locatives comprises, s'élève à £63,700 (incluant une franchise de loyer d'un montant de £4,550).

Les opérations réalisées sur les immobilisations reçues en location simple font l'objet de contrats prévoyant les paiements futurs minimaux suivants :

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Paiements minimum futurs au titre des contrats non résiliables		
Paiements à effectuer dans moins d'un an	435	334
Paiement à effectuer à plus d'un an et moins de cinq ans	904	288
Total	**1 339**	**622**

40.AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI CONSENTIS AU PERSONNEL

Le coût des régimes à prestations définies est déterminé à la clôture de chaque exercice selon la méthode des unités de crédits projetées. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires et d'âge de départ en retraite.

Le régime à prestations définies du Groupe concerne les indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives qui sont versées en une seule fois au moment du départ à la retraite. En application de la loi et des conventions collectives en vigueur, le Groupe verse à chaque salarié une indemnité lors de son départ à la retraite, exprimée en nombre de mois de salaire (calculé sur la base du salaire versé au cours des 12 mois précédents le départ en retraite) et fonction de l'ancienneté dans le Groupe.

- Charge nette de l'exercice

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Coût du service	5	4
Coûts financier	-	-
Autres éléments	-3	-31
Dépense (revenu)	**12**	**-27**

- Evolution de la dette actuarielle

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Engagement - début d'exercice	**14**	**40**
Coût du service	4	4
Diminutions/paiements	-2	-31
Coût financier	-	-
Ecarts actuariels	-2	1
Engagement - fin d'exercice	**14**	**14**

- Ventilation des écarts actuariels

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
- Effet de l'expérience	-2	-
- Modifications des hypothèses démographiques	-	-
- Modifications des hypothèses financières	-	1
	-	
Ecarts actuariels	**-2**	**1**

- Hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Age du départ à la retraite - cadres	64	64
Age du départ à la retraite - non-cadres	62	62
Evolution des salaires	3,00%	3,00%
Taux de charges sociales	40,16%	41,10%
Taux d'actualisation	1,40%	1,50%

41.INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion du risque de financement

Le Groupe gère son financement afin de s'assurer que les entités du Groupe seront en mesure de continuer leurs activités tout en maximisant le rendement pour les actionnaires, à travers l'optimisation de l'équilibre entre les capitaux d'emprunt et les capitaux propres. La stratégie globale du Groupe est de garantir un fonds de roulement suffisant pour optimiser la performance de l'entreprise.

La structure de financement du Groupe se compose de l'endettement financier net (emprunts présentés au paragraphe 27 après déduction des soldes en caisse et en banque) et des capitaux propres du Groupe (capital émis, réserves et résultats accumulés présentés aux paragraphes 33 à 37).

Le Groupe n'est soumis à aucune exigence extérieure en matière de financement.

Le Groupe porte une attention particulière sur la gestion de sa trésorerie qui est examinée régulièrement par le Contrôleur Financier et le Directeur Financier du Groupe. La structure de financement est également revue et gérée régulièrement par le Directeur Financier et le Président directeur général.

Ratio d'endettement

Le ratio d'endettement en fin d'exercice est le suivant :

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Dettes financières	-3 893	-6 255
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 345	2 856
Endettement financier net	-452	3 399
Capitaux Propres	24 914	17 768
Ratio Endettement Net/Capitaux Propres	-2%	19%

Les dettes financières comprennent les emprunts à long et court terme (à l'exclusion des contrats sur instruments dérivés et garanties financières) tels que détaillé dans la note 27.

Les capitaux propres sont constitués par l'ensemble du capital social, des primes et des réserves du Groupe qui sont gérées comme du capital.

Principes comptables significatifs

Les principes et méthodes comptables importantes appliqués par le Groupe (notamment les critères de comptabilisation, les critères d'évaluation et les règles de constatation des produits et des charges) pour chaque classe d'actif financier, de passif financier et d'instrument de capitaux propres, sont détaillés au paragraphe 3.

Catégories d'instruments financiers

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 345	2 856
Prêts et créances	3 563	2 220
Passifs financiers		
Juste valeur par le compte de résultat	127	293
Au coût amorti	7 909	11 657

Objectifs de la gestion du risque financier

La fonction finance du Groupe est chargée de la gestion des risques financiers relatifs à l'exploitation de l'entreprise. Ces risques incluent le risque de marché (notamment le risque de change, le risque lié au taux d'intérêt et le risque de cours), le risque de crédit et le risque de liquidité.

En cas de risques majeurs, le Groupe doit alors tenter de minimiser ces risques en prenant des mesures appropriées, notamment en couvrant les fluctuations de change.

Le Groupe n'utilise aucun instrument financier dérivé pour couvrir ces expositions.

Risque de marché

Ses activités exposent le Groupe principalement aux risques financiers liés aux fluctuations des taux de change des devises.

Il n'y a eu aucun changement concernant l'exposition du Groupe aux risques de marché ou à la manière dont ces risques sont gérés et évalués.

Gestion du risque de change

Le Groupe réalise des opérations en devises étrangères ; par conséquent, il s'expose aux fluctuations de taux de change. L'exposition aux fluctuations de taux de change n'est pas gérée au moyen de contrats de change à terme sur devises.

Les valeurs comptables des actifs et passifs monétaires libellés en devise étrangère à la date de clôture sont les suivantes :

Montants en milliers €	Passif		Actifs		Exposition nette	
	Exercice clos au 31 décembre 2016	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016	Exercice clos au 31 décembre 2017
GBP	- 3 858	- 733	1288	1 464	- 2 570	731
USD	- 137	- 103	476	1 453	339	1 350
CNY	-	-	3	6	3	6
CHF	-	- 74	54		54	-

Analyse de sensibilité aux fluctuations des taux de change

Le Groupe est essentiellement exposé à la devise des entités britanniques regroupées dans les segments opérationnels « Diagnostic » et « Dépistage Moléculaire ».

Le tableau ci-dessous détaille la sensibilité du Groupe à une augmentation et à une baisse de 5% de l'euro par rapport aux devises pertinentes. 5% représentent l'estimation, par la direction, des possibles fluctuations raisonnables des taux de change. L'analyse de sensibilité inclut uniquement les éléments monétaires libellés en devises étrangères, et ajuste leur conversion à la fin de l'exercice pour une fluctuation des taux de change de 5%. L'analyse de sensibilité inclut les prêts externes ainsi que les prêts à des entités étrangères du Groupe, lorsque le prêt est libellé dans une devise autre que la devise du prêteur ou de l'emprunteur. Le chiffre positif ci-dessous indique une augmentation du bénéfice et autres capitaux propres.

	Exposition nette	
	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
GBP	731	-2 570
Taux de change	0,887980	0,856640
Impact renforcement de l'euro: FX + 5 %	-35	-216
Impact affaiblissement de l'euro: FX - 5 %	38	-509
USD	1 350	339
Taux de change	1,183621	1,054100
Impact renforcement de l'euro: FX + 5 %	-64	-16
Impact affaiblissement de l'euro: FX - 5 %	71	18

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Groupe emprunte des fonds à un taux d'intérêt fixe et, à ce titre, n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit concerne le risque de défaillance d'une contrepartie relativement à ses obligations contractuelles, impliquant une perte financière pour le Groupe. La politique adoptée par le Groupe consiste à traiter uniquement avec des contreparties solvables, et à obtenir des garanties suffisantes, le cas échéant, afin de minimiser le risque de perte financière résultant de défaillances. Le Groupe utilise des informations financières publiquement disponibles ainsi que ses propres données commerciales pour estimer les niveaux de risques des clients importants. L'exposition du Groupe et les notations de crédit de ses contreparties sont constamment surveillées et la valeur globale des opérations conclues est répartie parmi des contreparties approuvées.
Le Groupe utilise des organismes de recouvrement de créances ainsi que des programmes soutenus par l'État afin de recouvrer d'anciennes créances en dernier recours.
Les créances commerciales représentent un grand nombre de clients, répartis dans diverses zones géographiques. Une évaluation constante de crédit est réalisée concernant la situation financière des créances clients et, le cas échéant, une couverture d'assurance de garantie de crédit est souscrite.

Le risque de crédit sur la trésorerie disponible est limité dans la mesure où les contreparties sont des banques dont la notation de crédit attribuée par des agences internationales de notation de crédit, est élevée.

La valeur comptable des actifs financiers qui figurent dans les comptes, nettes de pertes de dépréciation, représente l'exposition maximum du Groupe au risque de crédit, puisqu'aucune garantie ni autre garantie de crédit n'est détenue.

Gestion du Risque de liquidité

La responsabilité ultime pour la gestion du risque de liquidité incombe au conseil d'administration, qui a établi un cadre de gestion du risque de liquidité pour la gestion des besoins en financement et gestion de liquidités à court, moyen et long terme du Groupe. Le Groupe gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant constamment les flux de trésorerie prévisionnels et effectifs, et en faisant correspondre les profils de maturité des actifs et passifs financiers.

Tableaux de liquidités et risques de taux d'intérêt

Les tableaux ci-après détaillent la maturité contractuelle restante du Groupe pour ses dettes financières non dérivées avec des périodes de remboursement convenues. Les tableaux ont été élaborés sur la base de flux de liquidités non actualisés de dettes financières à la date la plus proche à laquelle le Groupe pourrait devoir payer. Le tableau inclut les flux de trésorerie liés au principal et aux intérêts. La maturité contractuelle est basée sur la date la plus proche à laquelle le Groupe pourrait devoir payer.

	Taux d'intérêt effectif	Moins d'un moins	1-3 mois	de 3 mois à un an	1 à 5 ans	Total
	%	000 €	000 €	000 €	000 €	000 €
31 décembre 2017						
Instruments à taux d'intérêt variables	N/A	-	-	-	-	-
Instruments à taux d'intérêt fixe	19,6%	304	607	2 254	1 250	4 415
31 décembre 2016						
Instruments à taux d'intérêt variables	N/A	-	-	-	-	-
Instruments à taux d'intérêt fixe	21,7%	263	526	2 312	3 158	6 259

Le tableau ci-après détaille la maturité prévue par le Groupe pour ses actifs financiers non dérivés. Le tableau ci-dessous a été élaboré sur la base de maturités contractuelles non actualisées des actifs financiers, ainsi que des intérêts qui seront encaissés sur ces actifs. L'intégration d'informations relatives à des actifs financiers non dérivés est nécessaire afin de comprendre la gestion du risque de liquidité du Groupe, dans la mesure où la liquidité est gérée sur la base de l'actif et du passif net.

	Taux d'intérêt effectif	Moins d'un moins	1-3 mois	de 3 mois à un an	1 à 5 ans	Total
	%	000 €	000 €	000 €	000 €	000 €
31 décembre 2017						
Non-productive d'intérêts	-	6 863	520	235	229	7 847
31 décembre 2016						
Non-productive d'intérêts	-	4 035	784	139	118	5 076

Estimations de la juste valeur

Les informations indiquées ci-dessous indiquent la manière dont le Groupe détermine les justes valeurs de divers actifs et passifs financiers.

Le tableau ci-dessous fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur à la suite de leur comptabilisation initiale, regroupés dans les Niveaux 1 à 3 selon le degré d'observation de la juste valeur :

- Les estimations de la juste valeur de Niveau 1 sont celles découlant de cours cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Les estimations de la juste valeur de Niveau 2 sont celles découlant de données autres que les cours cotés repris au Niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (telles que les cours) ou indirectement (données tirées des cours) ; et
- Les estimations de la juste valeur de Niveau 3 sont celles découlant des techniques d'évaluation qui incluent des données pour l'actif ou le passif, qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables).

Juste valeur des actifs et passifs financiers du Groupe qui sont estimés à la juste valeur de manière récurrente

Certains des actifs et passifs financiers du Groupe sont estimés à la juste valeur à la clôture de chaque exercice. Le tableau ci-dessous fournit des informations relatives à la manière dont les justes valeurs de ces actifs et passifs financiers sont déterminées (en particulier, la (les) technique(s) d'évaluation et les données utilisées).

Actifs financiers / Passifs financiers	Juste valeur au		Hiérarchie des justes valeurs	Technique(s) d'évaluation et données clé	Données non observables significatives	Relation des données non observables relativement à la juste valeur
	31/12/2016	31/12/2017				
1) Passif éventuel (partie courante et non courante).	2 592	1 126	3	La méthode des flux de trésorerie actualisés a été utilisée pour saisir la valeur actuelle des bénéfices économiques futurs attendus, qui découleront de la contrepartie éventuelle du Groupe.	Taux d'actualisation de 16% pour décembre 2016. Aucune actualisation pour décembre 2017.	Si le taux d'actualisation était supérieur ou inférieur de 1 point et que les autres variables restaient constantes, la valeur comptable diminuerait de 17 K€ et augmenterait de 18 K€ respectivement en décembre 2016.
2) Dettes commerciales et autres dettes : Options classées comme passifs - Bon de Souscription Primer Design	267	126	2	Modèle de simulation Monte Carlo.	Volatilité attendue de 52,80 utilisée pour décembre 2017.	Si la volatilité attendue était supérieure ou inférieure de 5% et que les autres variables restaient constantes, la valeur comptable augmenterait de 13K€ et diminuerait de 16K€ respectivement en décembre 2017.
3) Dettes commerciales et autres dettes : Options classées comme passifs - Bon de Souscription Yorkville.	26	-	1	Cours acheteurs sur un marché actif.	N/A	N/A

Estimations des justes valeurs constatées à l'état de la situation financière.

Montants en milliers d'euros (€)	Exercice clos au 31 décembre 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers à FVTPL				
Dettes financières dérivées	-	126	1 126	1 252
Total	**-**	**126**	**1 126**	**1 252**

Montants en milliers d'euros (€)	Exercice clos au 31 décembre 2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers à FVTPL				
Dettes financières dérivées	26	267	2 592	2 885
Total	**26**	**267**	**2 592**	**2 885**

Il n'y a eu aucun transfert entre Niveaux au cours des exercices 2016 et 2017.

Juste valeur des dettes financières qui n'ont pas été estimées à leur juste valeur (mais dont la communication de la juste valeur est obligatoire)

Montants en milliers d'euros (€)	Valeur comptable	
	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016
Passif financier		
Emprunts obligataires	2 605	5 422
Obligations convertibles	1 157	448
Prêts bancaires à taux d'intérêt fixe	153	384

Montants en milliers d'euros (€)	Juste valeur	
	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016
Passif financier		
Emprunts obligataires	2 737	5 888
Obligations convertibles	1 083	433
Prêts bancaires à taux d'intérêt fixe	153	384

Hiérarchie des justes valeurs des dettes financières qui n'ont pas été estimées à leur juste valeur (mais dont la communication de la juste valeur est obligatoire)

	Hiérarchie des justes valeurs
Obligations	3
Obligations convertibles	3
Prêts bancaires à taux d'intérêt fixe	3
Intérêts courus	3

Il n'y a eu aucun transfert entre Niveaux durant l'exercice en cours ou les exercices précédents.

42.ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS

Les garanties données par le Groupe sont les suivantes :

Au titre des contrats d'emprunts obligataires souscrits par Kreos Capital IV Ltd et Kreos Capital V Ltd, et en garantie du parfait remboursement de cet emprunt et des intérêts, honoraires, commissions ou toutes autres sommes due, le Groupe a consenti à ces deux structures les garanties suivantes :

- Nantissement du fonds de commerce ;
- Nantissement de premier rang sur les créances ;
- Gage sans dépossession des stocks ;
- Nantissement de premier rang et sans recours des comptes bancaires.

Le montant des emprunts garantis est présenté au paragraphe 27 « Emprunts et dettes financières ».

Par ailleurs, la société a accordé aux actionnaires de Primer Design un complément de prix variable dont le règlement est prévu en août 2017 et 2018. En garantie du paiement de ces sommes, ont été mis en place un nantissement de troisième rang sur le fonds de commerce et des sûretés de droit anglais (mortgage debentures).

43.PARTIES LIEES

Les parties liées à Novacyt S.A. sont :

- les dirigeants, dont la rémunération est indiquée ci-après,
- les administrateurs de Novacyt S.A. et de Lab21.

La rémunération des dirigeants

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Rémunération fixe et véhicules de fonction	990	979
Rémunération variable	480	216
Cotisations de sécurité sociale	191	196
Plan de rémunération à long terme	18	
Cotisations au titre des régimes de retraite complémentaire	47	44
Total	**1 726**	**1 435**

Rémunération totale des administrateurs

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Rémunération fixe et véhicules de fonction	428	489
Rémunération variable	437	140
Cotisations de sécurité sociale	113	123
Avantages postérieurs à l'emploi	-	253
Cotisations au titre des régimes de retraite complémentaire	16	12
Honoraires	99	108
Total	**1 094**	**1 125**
Nombre d'administrateurs	7	7

Les transactions avec des parties liées ont été réalisées dans des conditions équivalentes à celles prévalant dans des situations de pleine concurrence.

Dettes envers les parties liées

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
CUP92 (société de J.P. Crinelli, administrateur)	-	41
A. Howard, Administrateur	-	35
E. Snape, Administrateur	-	17
Total	**-**	**93**

44.HONORAIRES D'AUDIT

Montants en k€	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Honoraires dus au Commissaire aux Comptes de la Société et à ses associés relativement aux missions d'audit		
Audit des états financiers du groupe	111	112
Audit des états financiers des filiales de la Société	170	122
Total des honoraires relatifs aux audits	281	234
Honoraires dus à l'expert-comptable de la Société et à ses associés relativement à des services autres que l'audit		
Services d'assurance liés à l'audit	33	128
Services en matière de conformité fiscale		
Services consultatifs en matière de fiscalité		
Tous autres services – Honoraires de cotation sur AIM	215	25
Total des honoraires relatifs aux services autres que l'audit	**248**	**152**

45.IMPACT DU BREXIT SUR L'ACTIVITE DU GROUPE

Les sociétés exerçant dans les secteurs « Diagnostic » et « Dépistage Moléculaire » sont établies au Royaume Uni. Il est difficile de prévoir l'incidence du Brexit sur les relations commerciales ainsi que les contraintes réglementaires. Les conséquences fiscales dépendent du résultat des négociations entre l'Europe et le Royaume Uni et restent, à ce jour, indéterminées. La direction tente d'identifier les risques de marché, ainsi que les risques opérationnels et juridiques, afin de prendre les mesures d'adaptation nécessaires.

46.ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DU BILAN

Aucun événement significatif ne s'est produit depuis la date de clôture.